

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

U.F.R. 03 – Histoire de l'Art et Archéologie

MASTER

CONSERVATION RESTAURATION DES BIENS CULTURELS

2023 / 2024



Les informations contenues dans cette brochure sont susceptibles de modifications.

La version la plus récente est à consulter sur le site internet de l'UFR03

(<https://histoire-de-l-art-archeologie.panthonsorbonne.fr/telechargements/brochures-formations/>)

Directeur : Francis PROST

Responsable administratif : Romain LE MARCHAND

SECRÉTARIAT

Florence Laruelle

9 rue Malher 75004 PARIS

Tél. : 01 44 78 33 59

Courriel : crbcufr03@univ-paris1.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h,

Le jeudi de 9h à 12h30

SOMMAIRE

Calendrier	4
Le plagiat	5
Réagir face au harcèlement moral ou sexuel	6
Séjours d'étude à l'étranger	7
Département des langues	8
Présentation générale de la composante de master « Conservation restauration des biens culturels »	11
Master « Conservation préventive du patrimoine »	12
Présentation du M1	13
Organisation des enseignements de M1	14
Thèmes des cours de M1	15
Présentation du M2	18
Organisation des enseignements de M2	19
Thèmes des cours de M2	20
Master « Restauration des biens culturels »	23
Présentation du M1	24
Organisation des enseignements de M1	25
Thèmes des cours de M1	26
Présentation du M2	30
Organisation des enseignements de M2	31
Thèmes des cours de M2	32
Master « Histoire et technologie de l'art et de la restauration »	35
Présentation du M1	36
Organisation des enseignements de M1	37
Thèmes des cours de M1	40
Présentation du M2	52
Organisation des enseignements de M2	53
Thèmes des cours de M2	55
Règlement du contrôle des connaissances	68
Ouverture de l'Institut d'Art et Archéologie	78

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

2023 -2024

JOURNÉES DE PRÉ-RENTRÉE	
MASTERS 1 ET 2 CRBC PARCOURS HISTOIRE ET TECHNOLOGIE	Mardi 12 septembre 2023 Auditorium Centre Mahler
MASTER 1 CRBC PARCOURS CONSERVATION PREVENTIVE	Lundi 11 septembre 2023 Auditorium Centre Mahler
MASTER 1 CRBC PARCOURS RESTAURATION DES BIENS CULTURELS	Lundi 11 septembre 2023 Auditorium Centre Mahler
MASTER 2 CRBC Parcours Conservation PREVENTIVE	Lundi 11 septembre 2023 Auditorium Centre Mahler
MASTERS 2 CRBC PARCOURS RESTAURATION DES BIENS CULTURELS	Lundi 11 septembre 2023 Auditorium Centre Mahler
SEMINAIRES	
1 ^{ER} SEMESTRE	Du lundi 25 septembre 2023 au samedi 23 décembre 2023
2 ^E SEMESTRE	Du lundi 29 janvier 2024 au samedi 4 mai 2024
VACANCES UNIVERSITAIRES 2023/ 2024	
TOUSSAINT	Du samedi 28 octobre 2023 au soir au lundi 6 novembre 2023
NOËL	Du samedi 23 décembre 2023 au soir au lundi 8 janvier 2024
HIVER	Du samedi 17 février 2024 au soir au lundi 26 février 2024
PRINTEMPS	Du samedi 6 avril 2024 au soir au lundi 15 avril 2024
EXAMENS	
1 ^{ER} SEMESTRE – 1 ^{ERE} SESSION	Du lundi 8 janvier 2024 au mercredi 24 janvier 2024
2 ^E SEMESTRE – 1 ^{ERE} SESSION	Du vendredi 10 mai 2024 au lundi 27 mai 2024
2 ^E SESSION	Du mardi 18 juin 2024 au samedi 29 juin 2024

LE PLAGIAT

Le recours de plus en plus fréquent à l'Internet a considérablement augmenté ces dernières années les cas avérés de plagiat dans les travaux des étudiants. Non seulement la tentation du copier-coller est grande, mais encore des sites commerciaux n'hésitent désormais plus à vendre divers travaux, bons ou mauvais.

Le *Petit Robert* donne les définitions suivantes :

Plagiaire : « Personne qui pille ou démarque les ouvrages des auteurs. V. Contrefacteur, copiste, imitateur. »

Plagiat : « Action du plagiaire, vol littéraire. V. Copie, emprunt, imitation ».

Plagier : « Copier (un auteur) en s'attribuant indûment des passages de son œuvre. V. Imiter, piller ». Le plagiat implique donc la copie textuelle de l'œuvre d'autrui – ou d'une partie de l'œuvre d'autrui (phrase ou proposition) – sans le recours aux signes diacritiques usuels ou sans la référence explicite à une publication précise. Le plagiat s'entend aussi lorsque les mots d'autrui ont été modifiés dans l'intention de conserver le sens tout en amendant la forme : par exemple, substituer l'adverbe « toutefois » par « néanmoins », etc. De même, changer l'ordre des mots, des propositions ou des phrases d'un texte peut être assimilé à du plagiat. Le pillage illicite d'autrui s'étend bien entendu à la traduction littérale en français d'écrits en langues étrangères. Enfin, le plagiat concerne tant les ouvrages publiés que les sites Internet ou les travaux académiques reproduits avec ou sans le consentement de son auteur.

Toute partie de travail reposant sur du plagiat sera considérée comme nulle, à l'écrit comme à l'oral. Dans tous les cas, l'étudiant(e) fera l'objet d'un rapport transmis en conseil de discipline.

Il y a depuis quelques années une jurisprudence des commissions disciplinaires des établissements universitaires. Les sanctions appliquées sont par ordre croissant : avertissement, blâme, interdiction d'inscription dans l'établissement (ou tous les établissements publics d'enseignement supérieur) pour une durée d'un à cinq ans. Ces sanctions sont proportionnelles à la gravité de la faute. L'attribution d'une sanction entraînera également l'annulation des examens.

Pour éviter tout soupçon de plagiat, les étudiants veilleront à rapporter à leur auteur les idées ou concepts dont ils ne seraient pas en toute bonne foi le créateur. Pour ce faire, ils donneront les références précises de leurs sources, notamment au moyen de notes de bas de page. Celles-ci accréditent scientifiquement toutes leurs allégations, autant qu'elles permettent à l'examineur de retrouver aisément la source d'information : nom de l'auteur, titre de la publication (livre ou article), lieu et année de publication, ainsi que la (ou les) page(s) exacte(s) concernée(s) ; pour un site Internet, adresse URL et date de consultation.

Ceci vaut tant pour la paraphrase que pour la citation. Cette dernière doit par ailleurs être strictement encadrée par des guillemets ouvrant et fermant.

Les étudiants veilleront par ailleurs à éviter le recours à des sites web non scientifiques. En particulier, l'encyclopédie libre et communautaire Wikipédia ne constitue en aucun cas une référence acceptable, car ses articles, rédigés collectivement et non signés, ne sont contrôlés par aucune autorité scientifique.

Réagir face au harcèlement moral ou sexuel

Lutte contre le harcèlement moral

Le harcèlement moral se caractérise par « des agissements répétés qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptibles de porter atteinte aux droits de la personne et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale, et de compromettre son avenir professionnel ».
(article 222-33 du code pénal).

Lutte contre le harcèlement sexuel

« Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui, soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers. »
(article 222-33 du code pénal)

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation de harcèlement, ne restez pas seul.

PARLEZ-EN.

A l'PUFR 03, trois enseignants-chercheurs référents peuvent vous recevoir :

Arnaud Bertinet : arnaud.bertinet@univ-paris1.fr

Marianne Christensen : Marianne.christensen@univ-paris1.fr

Catherine Wermester : Catherine.Wermester@univ-paris1.fr

sosharcelements@univ-paris1.fr

<http://www.pantheon.sorbonne.fr/dispositif-de-lutte-contre-les-harcelements>

SÉJOURS D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Vous désirez partir étudier à l'étranger l'année prochaine ? Profitez des nombreux accords internationaux de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ! Deux solutions s'offrent à vous :

1) Europe : le programme Erasmus+

Le programme Erasmus + vous permet de partir dans un pays européen pour un séjour d'études d'un semestre ou d'une année universitaire.

Toutes les opportunités de mobilités en un clic : [Carte des mobilités \(https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra\)](https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra)

Toutes les modalités de candidature pour [partir en Europe \(http://www.panthéonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-en-europe-avec-erasmus-etudes/\)](http://www.panthéonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-en-europe-avec-erasmus-etudes/)

Les dossiers de candidature sont à retourner par courrier ou en main propre à la Maison Internationale (58 Bd Arago – 75013 Paris) pour le 1er mars.

Vous pouvez également bénéficier d'une [bourse Erasmus + \(http://www.panthéonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/bourses-de-mobilite-a-letranger/\)](http://www.panthéonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/bourses-de-mobilite-a-letranger/) si vous effectuez votre stage dans un pays de l'Union Européenne.

2) Reste du monde : les programmes internationaux (Asie, Amériques, Afrique, Océanie, Russie)

Ces programmes (MICEFA, BIC...) permettent aux étudiants de Paris 1 de suivre des enseignements hors Europe pour un semestre ou une année universitaire.

Toutes les opportunités de mobilités en un clic : [Carte des mobilités \(https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra\)](https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra)

Toutes les modalités de candidature pour [partir hors Europe \(http://www.panthéonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-hors-europe-avec-les-programmes-bilateraux/\)](http://www.panthéonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-hors-europe-avec-les-programmes-bilateraux/)

Les dossiers de candidature sont à retourner à la Maison Internationale (58 Bd Arago – 75013 Paris) pour le 1er décembre.

Dans tous les cas :

- 1) Consultez d'abord le site de Paris 1 (<http://www.panthéonsorbonne.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/>), pour choisir votre destination et élaborer votre projet.
- 2) Une fois votre choix effectué, consultez suffisamment tôt la déléguée aux relations internationales de votre UFR (Catherine WERMESTER, Catherine.Wermester@univ-paris1.fr)
- 3) Les étudiants désireux de partir dans des pays anglophones doivent préparer dès la rentrée le TOEFL (<http://langues.univ-paris1.fr/utile/TOEFL.pdf>), afin d'obtenir une note acceptable par les universités d'accueil.
- 4) **Contacts Maison Internationale** : outgoingEurope@univ-paris1.fr (mobilités Europe) / outgoingWorld@univ-paris1.fr (mobilités hors Europe)

Un séjour d'études à l'étranger est fortement valorisé, tant dans votre cursus universitaire que dans votre futur parcours professionnel. N'hésitez pas à partir !

Calendrier et informations

Centre PMF-Tolbiac
90 rue de Tolbiac 75013 Paris
Ascenseurs verts, 7ème étage, couloir A (vert)

1. Accueil étudiants

S1, accueil intensif du lundi 18 septembre au vendredi 6 octobre 2023 de 9h30- 12h30 et 14h-16h30, bureaux A701 et A702.

A partir du lundi 9 octobre 2023, les horaires d'accueil seront comme suit :

Lundi, mardi, jeudi de 9h30 à 12h30 (bureau A701) et 14h00 à 16h30 (bureau A702). Fermé mercredi et vendredi.

S2, accueil intensif du lundi 29 janvier au vendredi 16 février 2024 e de 9h30- 12h30 et 14h-16h30, A701 et A702.

A partir du lundi 26 février 2024, les horaires d'accueil seront comme suit :

Lundi, mardi, jeudi de 9h30 à 12h30 (bureau A701) et 14h00 à 16h30 (bureau A702). Fermé mercredi et vendredi.

2. Pour nous contacter et en fonction de vos demandes

Merci de toujours nous écrire à partir de votre adresse universitaire et communiquer votre numéro étudiant

- Les demandes générales (inscriptions, réservations, changements TD, ou de langue) : scol.ddl@univ-paris1.fr
- Les étudiants en situation de handicap et 1/3 temps : handicap.ddl@univ-paris1.fr
- Les demandes d'examen terminal : ExamenTerminalLangues@univ-paris1.fr
- Le TOEIC-TOEFL : TOEIC.DDL@univ-paris1.fr

3. Informations générales sur les niveaux et les choix des langues

Connaître son niveau : Il existe 6 niveaux de compétence différents, du niveau 1 (A1 = débutant, selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) au niveau 6 (C2 = maîtrise, selon le CECRL).

En anglais, un niveau supplémentaire intitulé « spécifique M1 » est proposé aux étudiants de master selon leur discipline ; ces enseignements thématiques sont de niveau de compétence B2 environ (N4).

Un test est disponible en ligne dans certaines langues :

<https://intranet.panthéonsorbonne.fr/ent/intranet/departements/ddl/tests-de-niveau>

Le planning des TD de langues :

- Visible sur le site du département des langues
- Affiché dans le couloir du département (PMF- 7ème étage, tour A)
- En ligne : <https://intranet.panthéonsorbonne.fr/ent/intranet/departements/ddl/planning>

Réserver son TD en ligne : sur le serveur RESERVALANG (LV1, LV2, langue ancienne) accessible depuis votre ENT.

Pour les TD de S1 : **Du vendredi 15 septembre 07h30 au dimanche 24 septembre 2023 minuit.** Attention ! la présence au premier cours est obligatoire ; en cas d'absence signalée par l'enseignant, la réservation prise sera supprimée. Vous pouvez changer de TD ou le supprimer sur RESERVALANG jusqu'au jour de sa fermeture.

Pour les TD de S2 : **Du vendredi 26 janvier 07h30 au dimanche 4 février 2024 minuit.** Vous pouvez changer de TD ou le supprimer sur RESERVALANG jusqu'au jour de sa fermeture.

S'inscrire à l'examen terminal

L'examen de langue au S1 : c'est un écrit d'1h30, en amphithéâtre à PMF-Tolbiac et qui se tiendra samedi 13 janvier 2024. Préparation de l'examen sur l'EPI.

Pour s'inscrire : adressez votre demande ExamenTerminalLangues@univ-paris1.fr avant le **vendredi 6 octobre 23 à partir de votre adresse universitaire** (donner numéro étudiant la langue et le niveau (entre N3 et N6), accompagnée d'un justificatif écrit relatif à une activité salariée ou tout autre empêchement majeur.

Clôture des inscriptions à l'examen terminal S1 : vendredi 6 octobre 2023. Au-delà il faudra vous inscrire officiellement pour la session de rattrapage.

L'examen de langue S2 : c'est un oral qui se déroulera en mai 2024 dans les salles de PMF-Tolbiac. Préparation de l'examen sur l'EPI.

Pour s'inscrire : adressez votre demande à ExamenTerminalLangues@univ-paris1.fr avant le vendredi 16 février 2024, **à partir de votre adresse universitaire** (donner numéro étudiant la langue et le niveau (entre N3 et N6, accompagnée d'un justificatif écrit relatif à une activité salariée ou tout autre empêchement majeur. L'**épreuve orale** : 1h préparation + 20min d'examen entre vendredi 10 mai et lundi 27 mai 2024 (salle Centre PMF-Tolbiac)

Les modalités pratiques pour réserver votre créneau oral (créneaux, salles, etc.) vous seront communiquées en avril sur votre adresse universitaire.

ATTENTION : les enseignants de langues et les UFR ne procèdent pas à votre inscription ou changement l'examen terminal ! Si vous ne contactez pas le service des langues vous ne serez pas sur les listes des autorisés à composer.

4. Les épreuves de rattrapage (session 2)

Les étudiants notés ABI/DEF dans la langue et le niveau, ou ayant eu une note inférieure à 10/20 non compensée en session 1, seront automatiquement basculés aux épreuves de rattrapages.

Les langues **bonus** ne sont pas concernées par le rattrapage.

- Si vous n'êtes pas à jour de vos inscriptions en langue en session 1, pour le S1 et/ou le S2, vous devez régulariser votre dossier en vous présentant au service des langues ou écrire à scol.ddl@univ-paris1.fr

Attention : sans inscription dans une langue et un niveau à la date des rattrapages, vous ne pourrez pas composer.

Rattrapages S1 : Samedi 22 juin 2024, en amphithéâtre au centre PMF-Tolbiac

Rattrapages S2 : Samedi 29 juin 2024, en amphithéâtre au centre PMF-Tolbiac

5. Les cas particuliers

Les bonus : Les étudiants souhaitant s'inscrire en bonus langue doivent se présenter au TD souhaité dès la première semaine de cours ; l'enseignant prendra les inscriptions en bonus, uniquement s'il reste de la place dans le TD.

L'inscription en LV2 ou en langue ancienne dépend du choix d'option fait au préalable dans le contrat pédagogique ; si vous n'avez pas choisi cette langue auprès de votre UFR, vous ne devez pas vous inscrire dans RESERVALANG.

Les étudiants en double cursus et les étudiants AJAC ne doivent réserver qu'un seul TD et que sur une seule étape ou année ; si nécessaire, ce TD sera dupliqué sur la seconde étape ou année.

Les étudiants redoublants qui ont déjà validé la/les langues l'année précédente ne doivent pas se réinscrire.

Les auditeurs libres n'ont pas d'inscription à prendre dans RESERVALANG. Seul l'enseignant l'accepte en fonction des places disponibles dans son TD.

Rappel calendrier des TD / Inscriptions/ Examens/ Rattrapages 2023-2024

	<u>Comment ? Où ?</u>	<u>Semestre 1</u>	<u>Semestre 2</u>
Inscriptions en langues	Via votre ENT sur RESERVALANG	Vendredi 15 septembre 07h30 au dimanche 24 septembre minuit	Vendredi 26 janvier 2024 07h30 au dimanche 4 février mi- nuit
Fin des inscriptions En TD	Sur place à PMF ou mail à scol.ddl@univ-paris1.fr	Vendredi 6 octobre 2023	Vendredi 16 février 2024
Fin des inscriptions A l'examen terminal	Sur place à PMF ou mail à scol.ddl@univ-paris1.fr	Vendredi 6 octobre 2023	Vendredi 16 février 2024
Séances de TD de langues LV1, LV2, langues an- ciennes, bonus	En salle TD sur tous les sites de Paris 1	Du lundi 18 septembre 23 au samedi 23 décembre 23 13 semaines de TD	Du lundi 29 janvier 24 au samedi 4 mai 2024 12 semaines de TD
Devoirs sur table- con- trôle continu- de fin de semestre 50% de la moyenne finale	Dernière semaine de TD	Semaine du 18 décembre 2023	Semaine du 29 avril 2024
L'examen terminal 1 seule note	Amphis PMF-Tolbiac Salles PMF-Tolbiac	Un écrit samedi 13 janvier 2024	Examen oral entre le : Vendredi 10 et lundi 27 mai
Examens de rattrapages	Amphis PMF-Tolbiac	Samedi 22 juin 2024	Samedi 29 juin 2024
Résultats	Sur votre ENT		
Contestations notes Contrôle continu (TD)	Contactez votre ensei- gnant		
Contestations notes Examen écrit de janvier Examen oral de mai Rattrapages de juin	Ecrire à scol.ddl@univ- paris1.fr		

Important :

Aucun changement d'inscription possible au-delà du :

- **Vendredi 6 octobre 2023 pour le S1**
- **Vendredi 16 février 2024 pour le S2.**

**Si à la 4ème semaine de TD vous n'êtes toujours pas inscrit en TD ou à l'examen terminal de la session 1, il faudra ve-
nir au service des langues pour régulariser votre dossier et demander l'inscription aux rattrapages de juin.**

Aucun enseignant ne peut vous autoriser à quitter le TD pour passer à l'examen terminal S1 ou S2.

Le département des langues
29 juin 2023

Adopté par la CFVU du 26/02/2019

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMPOSANTE DE MASTER

« CONSERVATION RESTAURATION DES BIENS CULTURELS »

La composante de master Conservation-restauration des biens culturels (CRBC) propose trois parcours de masters distincts, sur deux ans : le master Conservation préventive du patrimoine (C2P) ; le master Histoire et technologie de l'art et de la restauration (HTAR) ; le master Restauration des biens culturels (RBC). Sa voie d'accès privilégiée est une candidature en première année (M1) pour l'un des trois parcours, même si des admissions directement en deuxième année sont possibles. Le master RBC exige comme prérequis à l'entrée en M1 l'obtention d'une licence HAA parcours PBC-restauration ou un équivalent européen.

La composante « Conservation Restauration des Biens Culturels » compte une formation à visée recherche (HTAR) et deux formations à visée professionnelle, l'une en conservation préventive (C2P) et l'autre en restauration des spécialités arts graphiques, objets d'art et archéologiques, sculpture, peinture ou vitrail (RBC).

Exerçant dans le secteur privé ou public, les diplômés ont l'opportunité de travailler dans les institutions patrimoniales. Préventeurs (C2P) et restaurateurs (RBC) assurent la préservation et la transmission des biens culturels. Ils agissent sur leurs conditions de conservation ou directement sur l'objet afin de maintenir ou rétablir sa signification dans le respect des valeurs d'art et d'histoire.

Objectifs

Les enseignements de la composante CRBC se répartissent sur quatre semestres. Un tronc commun aux trois parcours de la composante en M1 présente les acteurs, les missions et les enjeux méthodologiques de la conservation-restauration des collections conservées en musée ou dans les monuments historiques (UE1). Dans le cadre du tronc spécifique, les étudiants reçoivent un approfondissement propre à chaque spécialité : recherche, conservation curative et restauration ou conservation préventive. En première année, l'étudiant valide une période de stages en France ou à l'étranger, d'au moins cinq semaines ou de 175 heures et d'au moins dix semaines ou 350 heures en seconde année (UE2).

L'étudiant choisit une langue dans le panel proposé par le département de langues de Paris 1. L'enseignement est obligatoire en première année et optionnel en seconde.

Au cours de ces deux années, l'étudiant construit un mémoire de recherche sur une problématique en lien avec sa spécialité qu'il soutient en fin de seconde année.

Les futurs acteurs de la préservation du patrimoine développent une expertise en matière d'étude technologique, de diagnostic et de gestion des collections patrimoniales relevant notamment de la conservation préventive, curative ou de la restauration.

MASTER

« CONSERVATION PREVENTIVE DU PATRIMOINE »

Présentation

La composante Conservation-Restauration des Biens Culturels dispense une formation à visée professionnelle en conservation préventive du patrimoine. Ce master pluridisciplinaire allie développement des compétences en matière de diagnostic sur une large typologie de collections, maniement des outils de mesure climatiques et logiciels informatiques pour l'évaluation et la gestion des conditions de conservation des collections patrimoniales. La formation s'ouvre à de nombreux métiers en lien avec la gestion des collections patrimoniales : conseiller en conservation préventive, chargé de conservation préventive, régisseur ou chargé de collections. Certaines de ces fonctions demande l'obtention d'un concours de la fonction publique une fois le niveau master 2 validé.

Le cursus se déploie sur deux ans. Les premiers semestres de chaque année associent enseignements théoriques et exercices de terrains. Les enseignements de spécialité se consacrent à l'évaluation des collections dans les institutions patrimoniales et à leur gestion. Les seconds semestres se partagent entre travail de recherche et stages en institution. L'équipe pédagogique accompagne les étudiants dans leur recherche de stage.

Le master entretient des relations privilégiées avec plusieurs institutions françaises ou projets de recherche relevant de la conservation préventive : cellule de conservation préventive du Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF), Muséum national d'Histoire naturelle, Musée des Arts Décoratifs, Bibliothèque nationale de France, Château de Versailles et du Trianon – programme EPICO.

Profil requis

Le master Conservation préventive du patrimoine (C2P) s'adresse tout particulièrement aux étudiants qui aspirent à travailler dans les institutions patrimoniales. Ces derniers peuvent venir d'autres formations (histoire de l'art, archéométrie, histoire, notamment) dès lors qu'ils ont fait l'expérience de la réalité du terrain lors de stages et souhaite développer leur connaissances pratiques et théoriques en matière de gestion matérielle des collections.

Modalités d'admission

L'admission de tous les étudiants (y compris les titulaires d'un diplôme étranger et ceux de Paris 1) et des professionnels souhaitant reprendre des études s'effectue à travers la procédure MonMaster (<https://www.monmaster.gouv.fr/>). Les candidatures sont examinées par un jury. Une décision est rendue courant juin.

Directeur des études

Claire Betelu, Maître de conférences, restauratrice de peinture
M-C2P@univ-paris1.fr

MASTER 1 CONSERVATION PREVENTIVE DU PATRIMOINE

Organisation des enseignements

RESPONSABLE : CLAIRE BETELU

Semestre 1		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Principes généraux et fondements de la conservation-restauration Coefficient : 6		Crédits : 18	
Sensibilité des biens culturels à la dégradation	C. Betelu	36h	
Conservation du patrimoine et culture matérielle	C. Betelu	36h	
Méthodes de recherche en conservation-restauration des biens culturels	C. Betelu	24h	
Initiation au droit du patrimoine et de la culture	C. Anger, C. Gavelli	24h	
UE 2 : Séminaires et pratique de spécialité Coefficient : 2		Crédits : 9	
Administration, stratégie et gestion des collections	C. Betelu	30	
Evaluation des collections	C. Betelu	36	
Plan de sauvegarde et mesure du climat	C. Betelu	24	

UE 3 Langues :	Coefficient 1	Crédits : 3	
Langue vivante			18h
Volume semestriel minimum par étudiant			228

Semestre 2		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Contexte de la conservation-restauration des biens culturels Coefficient : 5 Crédits : 10			
Gestion des risques	C. Betelu	30h	
Méthodes d'analyse des biens culturels et de leur environnement	L. De Viguerie	24h	
UE 2 : Travaux pratiques et expérience en milieu professionnel Coefficient : 4 Crédits : 8			
Stage d'immersion en institution patrimoniale	C. Betelu		175h
UE 3 Langues :		Coefficient 1	Crédits : 2
Langue vivante			18h
UE 4 Travaux de recherche (selon la dominante choisie en UE 2) : Coefficient 5 Crédits : 10			
Bibliographie critique	Directeur mémoire		
Volume semestriel minimum par étudiant			247h

MASTER 1 « CONSERVATION PREVENTIVE DU PATRIMOINE »

Thème des cours – Semestre 1

UE 1 PRINCIPES GENERAUX ET FONDEMENTS DE LA CONSERVATION-RESTAURATION

*L'UE1 constitue l'enseignement de **tronc commun** et se décline en quatre cours : « Sensibilité des collections à la dégradation », « Conservation du patrimoine et culture matérielle », « Méthodes de recherche en conservation-restauration des biens culturels » et « Droit de l'archéologie, droit du patrimoine ».*

SENSIBILITE DES COLLECTIONS A LA DEGRADATION

Responsable : Claire BETELU

Au cours de ces douze séances de cours magistraux, les différents intervenants, acteurs professionnels de la préservation du patrimoine, reviendront sur les modes d'action qui préviennent la sensibilité des collections. Seront ainsi abordés les thèmes de la programmation architecturale (François Guiguet, Frédéric Ladonne), de l'organisation des réserves et des modalités légales et pratiques de l'inventaire (François Augereau).

CONSERVATION DU PATRIMOINE ET CULTURE MATERIELLE

Responsable : Claire BETELU

Ce cycle de cours magistraux approfondit des questions relatives à la conservation du patrimoine et la culture matérielle. La conservation et la restauration des sites et monuments historiques sont étudiées dans une perspective historique et telles qu'elles sont conçues sur le terrain aujourd'hui tant sur un plan juridique que pratique. Cet enseignement intègre notamment les éléments relatifs aux actions actuelles relevant du développement durable.

METHODES DE RECHERCHE EN CONSERVATION-RESTAURATION DES BIENS CULTURELS

Responsable : Claire BETELU

Au cours de ces douze séances, les outils méthodologiques nécessaires à la formulation d'un sujet de recherche et à la rédaction d'un mémoire de master seront étudiés dans le détail. Les étudiants sont également amenés à formuler un protocole de recherche. Par ailleurs, des séances thématiques permettent de dresser un état de l'actualité de la recherche en conservation restauration à l'échelle nationale et internationale. Une participation active des étudiants est demandée. La présence est obligatoire.

INITIATION AU DROIT DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE

Responsables : Clara GAVELLI, Sofia ROUMENTCHEVA et Cécile ANGER

Destiné aux étudiants du Master 1 Patrimoine et musées non juristes, ce cours invite à découvrir les fondamentaux du droit applicable au patrimoine et à la culture. Sont présentés les grands principes propres au droit du patrimoine culturel, concernant notamment sa protection et ses modes d'acquisition, ainsi que les règles plus spécifiques à chaque catégorie de bien culturel tels que les Monuments Historiques, les musées, les archives ou encore le patrimoine archéologique. Est également traitée la question du financement de la culture (mécénat, développement de ressources propres, politique de marque, etc.). Les règles et mécanismes étudiés se rattachent au droit public, mais aussi au droit privé (droit du marché de l'art, droit d'auteur et droit des données personnelles notamment).

UE 2 SEMINAIRES ET PRATIQUES DE SPECIALITE

ADMINISTRATION, STRATEGIE ET GESTION DES COLLECTIONS

Responsables : Claire BETELU

Ce module d'enseignement est une première approche des méthodes d'évaluation engagée pour établir un diagnostic précis des conditions de conservation d'une collection. La méthode est mise en pratique dans le cadre d'un exercice de terrain en groupe qui comprend la collecte des données, l'élaboration d'un diagnostic et d'un bilan critique.

EVALUATION DES COLLECTIONS

Responsables : Claire BETELU

Ce cycle de cours magistraux se consacre à l'évaluation de l'état sanitaire des collections et leur environnement. Dans un premier temps, les causes et les risques d'altération sont présentés dans une approche tant théorique qu'appliquée. Dans un second temps, les caractéristiques des typologies de collections sont étudiées dans le détail (peinture, sculpture, arts graphiques, photographies, objets archéologiques, textiles et ethnographiques) ainsi que les celles des processus et manifestations physiques de leur dégradation.

CLIMAT ET PLAN DE SAUVEGARDE

Responsables : Claire BETELU

Ce séminaire aborde dans le détail les protocoles de mesure climatique et ainsi que d'élaboration des plans de sauvegarde.

UE 3 LANGUES

LANGUE VIVANTE

L'enseignement des langues est, à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, un enseignement de niveau.

Inscriptions pédagogiques et renseignements auprès du département des langues (<https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/>).

UE 1 CONTEXTE DE LA CONSERVATION-RESTAURATION DES BIENS CULTURELS

GESTION DES RISQUES

Responsable : Claire BETELU

Au cours de ces séances de cours magistraux, la gestion des risques inhérents au patrimoine culturel mobilier et immobilier est étudiée dans le détail. Les différents intervenants, acteurs professionnels de la conservation préventive, présenteront les méthodes employées pour la gestion des risques. Seront ainsi développées les questions de sûreté et sécurité, des infestations, des plans de sauvegarde et d'urgence.

METHODES D'ANALYSE DES BIENS CULTURELS ET DE LEUR ENVIRONNEMENT

Responsable : Laurence DE VIGUERIE

Dans le prolongement du cours « Conservation du patrimoine et culture matérielle », il s'agit d'étudier ici les méthodes d'analyse des biens culturels et de leur environnement. Il s'agit aussi d'apprécier les résultats produits par ses analyses et d'en mesurer l'apport effectif à la restauration et à la conservation préventive.

UE 2 TRAVAUX PRATIQUES ET EXPERIENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL

STAGE D'IMMERSION EN INSTITUTION PATRIMONIALE

Responsable : Claire BETELU

Conseillé et aidé par l'équipe pédagogique, l'étudiant effectue un stage de conservation préventive d'au moins cinq semaines dans une institution patrimoniale. Ce stage fait l'objet d'un rapport, document différent des travaux de recherche demandés dans l'UE4.

PRÉSENTATION

MASTER 2 « CONSERVATION PREVENTIVE DU PATRIMOINE »

Présentation du parcours

Ce parcours s'inscrit dans une tradition de la formation en conservation préventive et en recherche au sein de l'université Paris 1, qui fut un centre historique de cet enseignement. Il s'agit de former des étudiants aux techniques de conservation du patrimoine permettant sa protection globale. Ces étudiants, d'origine professionnelle ou disciplinaire diverses, seront amenés à travailler en groupe lors d'exercices organisés pendant la scolarité. L'apprentissage du dialogue et de la collaboration entre acteurs de la conservation aux compétences complémentaires est aussi un objectif du parcours. Le programme propose une approche globale de la conservation préventive. Elle exige de prendre en considération toute la chaîne des causes qui produit la dégradation. Son esprit est fondamentalement pluridisciplinaire.

Profil requis

Le master 2 « Conservation-restauration des biens culturels (CRBC) » parcours « Conservation préventive du patrimoine » (C2P) est accessible de droit à tout étudiant titulaire du master 1 C2P. Il s'adresse tout particulièrement à des étudiants qui s'intéressent à la préservation des collections. Il est également ouvert aux étudiants issus d'autres parcours en SHS, ALL ou STS : histoire de l'art, archéologie, patrimoine et musée, notamment.

Modalités d'admission

Sont admis de droit les étudiants ayant validé un master 1 CRBC, dominante C2P. L'admission s'effectue à travers la plateforme REINS (<https://reins.univ-paris1.fr>). L'admission de tous les autres étudiants (y compris les titulaires d'un diplôme étranger) et des professionnels souhaitant reprendre des études se fait sur dossier. Les candidats sont invités à déposer une candidature sur l'application eCandidat (<https://ecandidat.univ-paris1.fr>). Les candidatures sont examinées par un jury. Une décision est courant juin. Les candidats ont ensuite une semaine pour confirmer leur admission.

Directeur des études

Claire Betelu,
Maître de conférences, Restauratrice de peinture,
M-C2P@univ-paris1.fr

MASTER 2 « CONSERVATION PREVENTIVE DU PATRIMOINE »

Organisation des enseignements

RESPONSABLE : CLAIRE BETELU

Semestre 3		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Elaboration de projet Coefficient : 2 Crédits : 10			
Planification et logistique	C. Betelu	36h	
Restitution des rapports d’audit	C. Betelu	36h	
UE 2 : Gestion Coefficient : 2 Crédits : 10			
Mouvement et mise en œuvre	C. Betelu	54h	
Exercice sur le terrain et communication	C. Betelu	24f	
UE 3 : Complémentaire Coefficient : 2 Crédits : 10			
Matériaux de la CRBC	C. Proust	24h	
Méthodologie de la CRBC (au choix)	C. Martin de Fonjaudran	24h	
Collections patrimoniales (au choix)	A.Duplouy	24h	
Méthodes de recherches technologiques (au choix)	W. Whitney	24h	
Volume semestriel minimum par étudiant			198h

Semestre 4		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Approfondissement Coefficient : 4 Crédits : 8			
Idéologie de la conservation du patrimoine (au choix)	D. Burlot	24h	
Valeur et matérialité du patrimoine (au choix)	W. Whitney	24h	
UE 2 : Expérience en milieu professionnel Coefficient : 1 Crédits : 2			
Stage de 10 semaines	C. Betelu		350h
UE 3 : Mémoire Coefficient : 10 Crédits : 20			
Volume semestriel <i>minimum</i> par étudiant			422h

Thèmes des cours – Semestre 3

UE 1 ELABORATION DE PROJET

PLANIFICATION ET LOGISTIQUE

Responsable : Claire BETELU

La planification et l'articulation du programme architectural constituent le thème pédagogique. Les éléments techniques intervenant dans la conservation des collections en phase de projet comme le volet climatique et la maîtrise de l'éclairage sont notamment étudiés. Ce cours s'attache aussi à la mise en œuvre des outils informatiques de gestion de données. Les questions de logistique et de rédaction de projet sont développées et présentent les spécificités des expositions itinérantes et de l'introduction de vitrine dans la scénographie.

RESTITUTION DES RAPPORTS D'AUDIT

Responsable : Claire BETELU

L'enseignement se penche sur les outils à disposition du préventeur pour la diffusion de ses travaux auprès des différents acteurs engagés dans un projet culturel. Sont notamment présentés certains outils de management participatif. Ceux-ci font l'objet d'une application concrète par les étudiants.

UE 2 GESTION

MOUVEMENT ET MISE EN ŒUVRE

Responsable : Claire BETELU

L'organisation des réserves est abordée au travers d'exemples qui conduiront à étudier la définition des espaces et du mobilier. Les méthodes et outils d'évaluation sanitaire et d'encombrement des espaces sont présentés sur le plan quantitatif et qualitatif. Une mise en œuvre pratique permet aux étudiants de s'approprier ces notions fondamentales pour le préventeur. L'organisation de chantier de collections, les modes de transport et d'emballage sont également abordés au regard des spécificités des collections.

EXERCICE DE TERRAIN ET COMMUNICATION

Responsable : Claire BETELU

Un exercice de terrain de plusieurs jours permet aux étudiants de faire la synthèse des enseignements dispensés au cours des deux ans de master. Les étudiants ont pour mission de réaliser un audit des collections et de leurs conditions de conservation. Ils proposent une stratégie d'amélioration des conditions de conservation qui consiste en des actions concrètes pour l'organisation des réserves et des préconisations pour assurer la bonne conservation des collections exposées.

UE 3 COMPLEMENTAIRE

MATERIAUX DE LA CONSERVATION RESTAURATION

Responsable : Clotilde PROUST

Ce cycle de cours est consacré aux matériaux de la conservation restauration entendue dans son sens large. La méthodologie et la conception des conditionnements pour différentes typologies d'objets seront étudiées dans le détail. Plusieurs exercices pratiques permettront aux étudiants de se familiariser avec ces notions. Cet enseignement intègre les nouvelles préconisations relevant du développement durable.

Et un enseignement au choix parmi les trois suivants :

METHODOLOGIE DE LA CONSERVATION-RESTAURATION

Responsable : Charlotte MARTIN DE FONJAUDRAN

Dans ce cours, il s'agit d'approfondir la méthodologie mise en œuvre dans le cadre d'un projet de conservation-restauration. L'attention se concentre en particulier sur l'examen des valeurs de l'objet dans les différentes phases depuis l'étude préalable jusqu'à sa réception.

COLLECTIONS PATRIMONIALES

Responsable : Alain Duplouy

Le séminaire portera sur le patrimoine des universités. Depuis deux décennies, le patrimoine universitaire, tant matériel qu'immatériel, tant mobilier qu'immobilier, connaît un intérêt croissant de la part des chercheurs et des décideurs. Le séminaire portera en particulier sur le patrimoine des 8 universités du consortium européen UNA Europa, dont l'université Paris 1 fait partie. A travers une présentation de celui-ci, nous aborderons les enjeux liés à sa conservation, sa gestion et sa valorisation.

METHODES DE RECHERCHES TECHNOLOGIQUES

Responsable : William WHITNEY

Les œuvres que vous allez étudier dans le cadre de vos mémoires en M1 et M2 ont une existence matérielle. Comment étudier cette matérialité ? Comment situer cette matérialité par rapport à une étude de l'existence des objets qui constituent vos corpus, de leur histoire ? Comment étudier la Technologie face à l'Histoire ?

Il y a quatre laboratoires publics du Ministère de la culture qui s'occupent des œuvres des collections nationales : le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (LRMH), le Centre de Recherche Collections (CRCC), le Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF) et le Laboratoire du Musée de la Musique. Nous allons aborder la nature de l'information générée par ces laboratoires ainsi que les moyens de l'exploiter selon vos sujets de recherches.

Thèmes des cours – Semestre 4

UE 1 APPROFONDISSEMENT

Un enseignement au choix parmi les deux suivants :

IDEOLOGIE DE LA CONSERVATION

Responsable : Delphine BURLOT

L'affirmation que la conservation-restauration est un problème politique et culturel avant d'être un problème technique n'est plus à démontrer. Ainsi la finalité du cours est d'explicitier une telle affirmation en transmettant aux étudiants les outils d'analyse diachronique et synchronique des discours sur la conservation-restauration souvent réduits aux théories et à la déontologie de la restauration.

VALEURS ET MATERIALITE DU PATRIMOINE

Responsable : William WHITNEY

Ce cours incite à l'analyse critique de la conservation et de la restauration. Il se concentre sur une analyse de la logique des pratiques de cette discipline. Cette analyse se fonde sur le seul protocole de recherche en conservation-restauration proposé par Reedy et Reedy. Ce protocole consiste en l'identification de la matérialité à travers des unités d'intervention (les objets ou collections) puis l'identification des valeurs à travers les unités de mesure (cm., kg, joule, etc.) ou d'appréciation (beau, historique, patrimonial, etc.) pertinentes dans l'évaluation de ces premières.

Cette analyse critique permet l'identification des relations entre les différentes échelles d'appréhension et de compréhension de la matérialité des objets culturels et des différentes valeurs que nous y associons.

UE 2 EXPERIENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL

STAGE

Responsable : Claire BETELU

Conseillé et aidé par l'équipe pédagogique, l'étudiant effectue un stage d'au moins dix semaines dans une ou plusieurs institutions patrimoniales. L'expérience de la vie professionnelle permet à l'étudiant de mettre en œuvres ses connaissances théoriques et de développer ses connaissances pratiques acquises pendant tout son cursus. Ce stage fait l'objet d'un rapport, document différent du mémoire demandé dans l'UE3.

UE 3 MEMOIRE

MEMOIRE

Responsable : directeur de mémoire choisi dans l'équipe pédagogique de la composante

Le mémoire représente l'aboutissement des travaux de recherche ébauchés par l'étudiant depuis le M1. Le sujet peut être ou non associé à l'expérience du stage de M2.

MASTER

« RESTAURATION DES BIENS CULTURELS »

PRÉSENTATION

MASTER 1 « RESTAURATION DES BIENS CULTURELS »

Présentation

Le master restauration des biens culturels forme des restaurateurs dans les spécialités arts graphiques-livres, objets d'art et archéologiques, sculpture, peinture et vitrail. Historiquement la première formation en conservation-restauration en France, elle demeure l'unique universitaire. Tout en exerçant le plus souvent comme travailleur indépendant, avec ce diplôme de master, les jeunes professionnels ont l'opportunité d'intervenir sur les collections nationales. Les conservateurs-restaurateurs des biens culturels assurent la préservation et la transmission des artefacts. Ils agissent sur les conditions de conservation ou directement sur l'objet afin de maintenir ou rétablir sa signification dans le respect des valeurs d'art et d'histoire dont l'objet est le vecteur.

Les enseignements du master de restauration se répartissent sur quatre semestres. Ils comptent notamment des enseignements communs aux trois parcours de la mention CRBC présentant les acteurs et les enjeux méthodologiques de la conservation des collections muséales et des monuments historiques (UE1). Dans le même temps, les étudiants inscrits dans le parcours « Restauration des biens culturels » reçoivent des enseignements théoriques et pratiques transversaux aux différentes spécialités et d'approfondissement propre à chaque spécialité. En première année, l'étudiant valide un stage en France ou à l'étranger, d'au moins cinq semaines ou de 175 heures et d'au moins dix semaines ou 350 heures en seconde année (UE2).

L'étudiant choisit une langue dans le panel proposé par le département de langues de Paris 1. L'enseignement est obligatoire en première année et optionnel en seconde.

Au cours de ces deux années, l'étudiant construit un mémoire de recherche sur une problématique en lien avec sa spécialité qu'il soutient en fin de seconde année devant un jury. Cette ouverture à la recherche lui permet d'envisager de poursuivre en thèse de doctorat.

Profil requis

Les candidats et candidates à l'entrée en M1 RBC doivent être titulaires d'une licence d'Histoire de l'art et archéologie mention Préservation des biens culturels – Parcours Restauration ou d'un équivalent européen*.

* Cet attendu est lié à la loi musée de 2002 qui limite l'accès aux collections nationales pour les conservateurs-restaurateurs ou restaurateurs du patrimoine diplômés d'un Bac +5 et ayant suivi une formation d'au moins quatre années de formation spécifique à la restauration.

Modalités d'admission

L'admission de tous les étudiants (y compris les titulaires d'un diplôme étranger et ceux de Paris 1) et des professionnels souhaitant reprendre des études s'effectue à travers la procédure MonMaster (<https://www.monmaster.gouv.fr/>). L'indication de la dominante choisie est exigée. Les candidatures sont examinées par un jury. Une décision est rendue courant juin.

Directeur des études

Claire BETELU

Maitre de conférences, restauratrice de peinture.

M-RBC@univ-paris1.fr

MASTER 1 « RESTAURATION DES BIENS CULTURELS »

Organisation des enseignements

RESPONSABLE : CLAIRE BETELU

Semestre 1		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Principes généraux et fondements de la conservation-restauration Coefficient : 6		Crédits : 18	
Sensibilité des biens culturels à la dégradation	C. Betelu	36h	
Conservation du patrimoine et culture matérielle	C. Betelu	36h	
Méthodes de recherche en conservation-restauration des biens culturels	C. Betelu	24h	
Initiation au droit du patrimoine et de la culture	C. Anger, C. Gavelli	24h	
UE 2 : Séminaires et pratiques de spécialité (une dominante au choix) Coefficient : 2		Crédits : 9	
Méthodologie et pratique spécialisée de la préservation des biens culturels	Responsables de spécialités	24h	
UE 3 : Langues		Crédits : 3	
Langue vivante			18h

Semestre 2		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Contexte de la conservation-restauration des biens culturels Coefficient : 5 Crédits : 10			
Gestion des risques	C. Betelu	30h	
Méthodes d'analyse des biens culturels et de leur environnement	L. De Viguerie	24h	
UE 2 : Travaux pratiques et expérience en milieu professionnel Coefficient : 4 Crédits : 8			
Méthodologie et pratique spécialisée de la préservation des biens culturels	Responsables de spécialités		65h
Stage de restauration en atelier professionnel ou institution patrimoniale	Responsable de spécialités		175h
UE 3 Langues :		Coefficient 1 Crédits : 2	
Langue vivante			18h
UE 4 Travaux de recherche		Coefficient 5 Crédits : 10	
Dominante : Restauration des biens culturels (RBC)			
Bibliographie critique			

Thème des cours – Semestre 1

UE 1 PRINCIPES GENERAUX ET FONDEMENTS DE LA CONSERVATION-RESTAURATION

*L'UE1 constitue l'enseignement de **tronc commun** et se décline en quatre cours : « Sensibilité des collections à la dégradation », « Conservation du patrimoine et culture matérielle », « Méthodes de recherche en conservation-restauration des biens culturels » et « Droit de l'archéologie, droit du patrimoine ».*

SENSIBILITE DES COLLECTIONS A LA DEGRADATION

Responsable : Claire BETELU

Au cours de ces douze séances de cours magistraux, les différents intervenants, acteurs professionnels de la préservation du patrimoine, reviendront sur les modes d'action qui préviennent la sensibilité des collections. Seront ainsi abordés les thèmes de la programmation architecturale (François Guiguet, Frédéric Ladonne), de l'organisation des réserves et des modalités légales et pratiques de l'inventaire (François Augereau).

CONSERVATION DU PATRIMOINE ET CULTURE MATERIELLE

Responsable : Claire BETELU

Ce cycle de cours magistraux approfondit des questions relatives à la conservation du patrimoine et la culture matérielle. La conservation et la restauration des sites et monuments historiques sont étudiées dans une perspective historique et telles qu'elles sont conçues sur le terrain aujourd'hui tant sur un plan juridique que pratique. Cet enseignement intègre notamment les éléments relatifs aux actions actuelles relevant du développement durable.

METHODES DE RECHERCHE EN CONSERVATION-RESTAURATION DES BIENS CULTURELS

Responsable : Claire BETELU

Au cours de ces douze séances, les outils méthodologiques nécessaires à la formulation d'un sujet de recherche et à la rédaction d'un mémoire de master seront étudiés dans le détail. Les étudiants sont également amenés à formuler un protocole de recherche. Par ailleurs, des séances thématiques permettent de dresser un état de l'actualité de la recherche en conservation restauration à l'échelle nationale et internationale. Une participation active des étudiants est demandée. La présence est obligatoire.

INITIATION AU DROIT DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE

Responsables : Clara GAVELLI, Sofia ROUMENTCHEVA et Cécile ANGER

Voir page 15

UE 2 SEMINAIRES ET PRATIQUES DE SPECIALITE

METHODOLOGIE ET PRATIQUE SPECIALISEE DE LA PRESERVATION DES BIENS CULTURELS

Responsables : Elodie LEVEQUE, Clotilde PROUST, Bruno PERDU et Aurélie NICOLAUS

Les étudiants appliquent sur des œuvres provenant essentiellement d'institutions publiques les enseignements délivrés durant les années précédentes : établissement du diagnostic sur l'état de conservation de l'objet, dossier documentaire, proposition de traitement des œuvres. Les œuvres sont sélectionnées pour offrir un panel diversifié de cas de travaux. Les objectifs de cet enseignement consistent à transmettre aux étudiants les moyens d'acquérir une autonomie dans l'élaboration d'un projet de conservation-restauration conforme à la méthodologie actuelle. L'enseignement permet également d'approfondir la connaissance de l'objet dans son intégrité physique et sa signification, ainsi que la technologie de la restauration dans le cadre d'interventions et d'expérimentations.

UE 3 LANGUES

LANGUE VIVANTE

L'enseignement des langues est, à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, un enseignement de niveau.

Inscriptions pédagogiques et renseignements auprès du département des langues (<https://www.panthéonsorbonne.fr/ufr/ddl/>).

Thème des cours – Semestre 2

UE 1 CONTEXTE DE LA CONSERVATION-RESTAURATION DES BIENS CULTURELS

GESTION DES RISQUES

Responsable : Claire BETELU

Au cours de ces séances de cours magistraux, la gestion des risques inhérents au patrimoine culturel mobilier et immobilier est étudiée dans le détail. Les différents intervenants, acteurs professionnels de la conservation préventive, présenteront les méthodes employées pour la gestion des risques. Seront ainsi développées les questions de sûreté et sécurité, des infestations, des plans de sauvegarde et d'urgence.

METHODES D'ANALYSE DES BIENS CULTURELS ET DE LEUR ENVIRONNEMENT

Responsable : Laurence DE VIGUERIE

Dans le prolongement du cours « Conservation du patrimoine et culture matérielle », il s'agit d'étudier ici les méthodes d'analyse des biens culturels et de leur environnement. Il s'agit aussi d'apprécier les résultats produits par ses analyses et d'en mesurer l'apport effectif à la restauration et à la conservation préventive.

UE 2 TRAVAUX PRATIQUES ET EXPERIENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL

METHODOLOGIE ET PRATIQUE SPECIALISEE DE LA PRESERVATION DES BIENS CULTURELS

Responsables : Elodie LEVEQUE, Clotilde PROUST, Bruno PERDU et Aurélie NICOLAUS

Les étudiants appliquent sur des œuvres provenant essentiellement d'institutions publiques les enseignements délivrés durant les années précédentes : établissement du diagnostic sur l'état de conservation de l'objet, dossier documentaire, proposition de traitement des œuvres. Les œuvres sont sélectionnées pour offrir un panel diversifié de cas de travaux. Les objectifs de cet enseignement consistent à transmettre aux étudiants les moyens d'acquérir une autonomie dans l'élaboration d'un projet de conservation-restauration conforme à la méthodologie actuelle. L'enseignement permet également d'approfondir la connaissance de l'objet dans son intégrité physique et sa signification, ainsi que la technologie de la restauration dans le cadre d'interventions et d'expérimentations.

STAGE DE RESTAURATION EN ATELIER PROFESSIONNEL OU INSTITUTION PATRIMONIALE

Responsables : Elodie LEVEQUE, Clotilde PROUST, Bruno PERDU et Aurélie NICOLAUS

Conseillé et aidé par l'équipe pédagogique, l'étudiant, placé dans une situation professionnelle durant laquelle il met en application ses connaissances à la fois théoriques et pratiques effectue un stage d'immersion d'au moins cinq semaines dans une institution patrimoniale. Ce stage fait l'objet d'un rapport, document différent des travaux de recherche demandés dans l'UE4.

UE 3 LANGUES

LANGUE VIVANTE

L'enseignement des langues est, à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, un enseignement de niveau.

Inscriptions pédagogiques et renseignements auprès du département des langues (<https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/>).

UE 4 TRAVAUX DE RECHERCHE

BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE

Responsable : Directeur de recherche choisi dans la composante de master.

Les travaux de recherche accomplis au cours de l'année, aboutissent à la rédaction d'une bibliographie annotée sur le sujet défini au premier semestre.

PRÉSENTATION

MASTER 2 « RESTAURATION DES BIENS CULTURELS »

Présentation du parcours

Dans la continuité de ce qui a été préparé par le parcours « Préservation des Biens Culturels » (PBC) de la licence d'histoire de l'art et archéologie, il s'agit de conduire les étudiants vers l'exercice professionnel de conservateur-restaurateur du patrimoine, exigeant pour être habilité par la loi « musée » 2002, une formation supérieure de 5 ans.

Par l'approfondissement des connaissances théoriques et pratiques enseignées dans le socle commun du master 1 CRBC, ce parcours vise à former des étudiants amenés à intervenir sur la matérialité des artefacts tout en ayant pleinement conscience des valeurs que représentent ces objets pour une société ou une culture.

Profil requis

Le master 2 CRBC parcours MPCR est accessible de droit à tout étudiant titulaire du master 1 Restauration des biens culturels. Ce master développe et approfondit les connaissances et compétences pratiques et méthodologiques nécessaires pour intervenir scientifiquement sur la matérialité des objets patrimoniaux et de collection dans le respect de leur intégrité physique et de leur signification.

Modalités d'admission

Sont admis de droit les étudiants ayant validé un master 1 CRBC, dominante MPCR. L'admission s'effectue via la plateforme REINS <https://reins.univ-paris1.fr>. L'admission de tous les autres étudiants (y compris les titulaires d'un diplôme étranger) et des professionnels souhaitant reprendre des études se fait via l'application eCandidat (<https://ecandidat.univ-paris1.fr>). Les candidatures sont examinées par un jury. Une décision est rendue fin juin ou début juillet. Les candidats ont ensuite une semaine pour confirmer leur admission.

Directeur des études

Claire Betelu,
Maître de conférences, restauratrice de peinture,
M-RBC@univ-paris1.fr

MASTER 2 « RESTAURATION DES BIENS CULTURELS »

Organisation des enseignements

RESPONSABLE : CLAIRE BETELU

Semestre 3		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Approfondissement des méthodes Coefficient : 1 Crédits : 15			
Méthodes d’analyse des biens culturels	T. Lalot	24h	
Méthodes de recherches technologiques	W. Whitney	24h	
Méthodologie de la conservation-restauration	C. Martin de Fonjaudran	30h	
UE 2 : Approfondissement de la technologique Coefficient : 1 Crédits : 15			
Matériaux de la conservation restauration	C. Proust	24h	
Techniques générales de la restauration des biens culturels	C. Proust	24h	
Techniques spécifiques de la restauration des biens culturels	Responsables de spécialités		24h
Volume semestriel minimum par étudiant		150h	

Semestre 4		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Approfondissement de la technologique Coefficient : 4		Crédits : 8	
Polymères et substances apparentés	T. Lalot	24h	
Techniques générales de la restauration des biens culturels	C. Proust	24h	
Techniques spécifiques de la restauration des biens culturels	Responsables de spécialités		24h
UE 2 : Expérience en milieu professionnel Coefficient : 1		Crédits : 2	
Stage	Responsables de spécialités		350h
UE 3 : Mémoire Coefficient : 10		Crédits : 20	
Volume semestriel minimum par étudiant		422h	

Thèmes des cours – Semestre 3

UE 1 APPROFONDISSEMENT DES METHODES

METHODES D'ANALYSE DES BIENS CULTURELS

Responsable : Thierry LALOT

Ce cours a pour but de transmettre les connaissances relatives aux méthodes d'analyse et d'examen pratiquées par les laboratoires. Les résultats produits par ces analyses sont remis dans le contexte d'un projet de conservation-restauration et font l'objet à cet égard d'une approche critique présentée dans le cours de M1 « Conservation du patrimoine et culture matérielle. »

METHODES DE RECHERCHES TECHNOLOGIQUES

Responsable : William WHITNEY

Les œuvres que vous allez étudier dans le cadre de vos mémoires en M1 et M2 ont une existence matérielle. Comment étudier cette matérialité ? Comment situer cette matérialité par rapport à une étude de l'existence des objets qui constituent vos corpus, de leur histoire ? Comment étudier la Technologie face à l'Histoire ?

Il y a quatre laboratoires publics du Ministère de la culture qui s'occupent des œuvres des collections nationales : le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (LRMH), le Centre de Recherche Collections (CRCC), le Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF) et le Laboratoire du Musée de la Musique. Nous allons aborder la nature de l'information générée par ces laboratoires ainsi que les moyens de l'exploiter selon vos sujets de recherches.

METHODOLOGIE DE LA CONSERVATION-RESTAURATION

Responsable : Charlotte MARTIN DE FONJAUDRAN

Dans ce cours, il s'agit d'approfondir la méthodologie mise en œuvre dans le cadre d'un projet de conservation-restauration. L'attention se concentre en particulier sur l'examen des valeurs de l'objet dans les différentes phases depuis l'étude préalable jusqu'à sa réception.

UE 2 APPROFONDISSEMENT DE LA TECHNOLOGIQUE

MATERIAUX DE LA CONSERVATION RESTAURATION

Responsable : Clotilde PROUST

Ce cycle de cours est consacré aux matériaux de la conservation restauration entendue dans son sens large. La méthodologie et la conception des conditionnements pour différentes typologies d'objets seront étudiées dans le détail. Plusieurs exercices pratiques permettront aux étudiants de se familiariser avec ces notions. Cet enseignement intègre les nouvelles préconisations relevant du développement durable.

TECHNIQUES GENERALES DE LA RESTAURATION

Responsables : Clotilde PROUST

L'enseignement porte sur des questions communes aux objets et collections de diverses natures. Sont principalement abordés les traitements de restauration tournés vers le nettoyage (nature, propriétés et usage des solvants, recours aux agents complexants, émulsifiants, emploi de méthodes enzymatiques) les traitements des renforcements mécaniques (couches de protection, emploi des papiers japonais) mais également l'organisation des chantiers et les questions de moulage des objets.

TECHNIQUES SPECIFIQUES DE LA RESTAURATION

Responsables : Elodie LEVEQUE, Aurélie NICOLAUS et Bruno PERDU

Cet enseignement de spécialité pointe les particularités que présentent par les objets selon le type de collections. Il se déploie sur des questions de technologie et s'intéressent autant à la facture qu'à la restauration de ces objets. Il vise à transmettre des connaissances et des compétences relatives aux domaines de spécialités de la restauration.

Thèmes des cours – Semestre 4

UE 1 APPROFONDISSEMENT DE LA TECHNOLOGIQUE

POLYMERES ET SUBSTANCES APPARENTEES

Responsable : Thierry LALOT

Cet enseignement d'un semestre vise à transmettre des connaissances approfondies relatives aux matériaux polymères et à d'autres tels que les huiles siccatives, les polysaccharides, les résines terpéniques, les protéines dont les enzymes. Concernant les matériaux polymères, une attention particulière est réservée à l'étude de gels chimiques et physiques utilisés en conservation-restauration. A cet égard, une ou deux séances pratiques sont organisées afin de familiariser les étudiants à la chimie de ces produits."

Cet enseignement est anticipé au semestre 3.

TECHNIQUES GENERALES DE LA RESTAURATION

Responsables : Clotilde PROUST

L'enseignement porte sur des questions communes aux objets et collections de diverses natures. Sont principalement abordés les traitements de restauration tournés vers le nettoyage (nature, propriétés et usage des solvants, recours aux agents complexants, émulsifiants, emploi de méthodes enzymatiques) les traitements des renforcements mécaniques (couches de protection, emploi des papiers japonais) mais également l'organisation des chantiers et les questions de moulage des objets.

Cet enseignement est anticipé au semestre 3.

TECHNIQUES SPECIFIQUES DE LA RESTAURATION

Responsables : Elodie LEVEQUE, Aurélie NICOLAUS et Bruno PERDU

Cet enseignement de spécialité pointe les particularités que présentent par les objets selon le type de collections. Il se déploie sur des questions de technologie et s'intéressent autant à la facture qu'à la restauration de ces objets. Il vise à transmettre des connaissances et des compétences relatives aux domaines de spécialités de la restauration.

Cet enseignement est anticipé au semestre 3.

UE 2 STAGES

STAGE

Responsables : Elodie LEVEQUE, Aurélie NICOLAUS, Bruno PERDU et Clotilde PROUST

Conseillé et aidé par l'équipe pédagogique, l'étudiant effectue un stage d'au moins dix semaines dans une institution patrimoniale. L'expérience de la vie professionnelle permet à l'étudiant de mettre en œuvres ses connaissances théoriques et de développer ses connaissances pratiques acquises pendant tout son cursus. Une expérience dans une institution étrangère est vivement conseillée. Ce stage fait l'objet d'un rapport, document différent du mémoire demandé dans l'UE3.

UE 3 MEMOIRE

MEMOIRE

Responsable : Directeur de mémoire choisi dans l'équipe pédagogique de la composante CRBC

Le mémoire représente l'aboutissement des travaux de recherche ébauchés par l'étudiant depuis le M1. Le sujet peut être ou non associé à l'expérience du stage de M2.

MASTER

« HISTOIRE ET TECHNOLOGIE DE L'ART

ET DE LA RESTAURATION »

PRÉSENTATION

MASTER 1 « HISTOIRE ET TECHNOLOGIE DE L'ART ET DE LA RESTAURATION »

Présentation

Ce master répond à la demande de formation d'étudiants situant l'objet patrimonial au cœur du lien entre matérialité et signes traduits en valeurs par un individu ou un groupe. A titre d'exemple, les étudiants concernés présentent le profil d'historien, d'historien de l'art, d'archéologue, de scientifique de la matière et se reconnaissent dans une prise en compte étendue de la matérialité des artefacts dans le contexte d'un processus de transmission. Ce master répond à l'émergence de nouveaux modes de réception et d'intégration des disciplines de la conservation des biens culturels au sein des institutions et industries culturelles et, plus largement, face à l'horizon interdisciplinaire actuel. Également dans ce contexte, ce master se consacre largement au développement d'une histoire de l'art expérimentale.

Les métiers auxquels conduit ce parcours se définissent par défaut d'une part : il s'agit de répondre à une demande de formation d'étudiants qui ne souhaitent devenir ni restaurateurs, ni préventeurs du patrimoine. D'autre part, le besoin sociétal de renseigner davantage la matérialité des objets en relation avec leurs valeurs culturelles ouvre un champ d'activité professionnel tourné vers de nouvelles formes de documentation (documentaliste, assistant de conservation), de nouvelles formes de projets (assistance, conseil, management auprès d'institutions culturelles, de collectivités...) de nouvelles formes d'investigations (métiers de la recherche).

Profil requis

Le master HTAR s'adresse tout particulièrement à des étudiants qui s'intéressent aux thématiques décrites dans les paragraphes ci-dessus. Ces derniers peuvent venir d'autres formations (histoire de l'art, archéométrie, histoire, notamment) dès lors qu'ils s'interrogent sur des processus créatifs autant que sur les résultats de ces processus. Ce master développe les compétences pour comprendre les enjeux d'une discipline en constante actualisation et met l'accent sur les nécessités de relecture des schémas culturels actuels.

Modalités d'admission

L'admission de tous les étudiants (y compris les titulaires d'un diplôme étranger et ceux de Paris 1) et des professionnels souhaitant reprendre des études s'effectue à travers la procédure MonMaster (<https://www.monmaster.gouv.fr/>). Les candidatures sont examinées par un jury. Une décision est rendue courant juin.

Directeur des études

William WHITNEY

Galerie Colbert

2 rue Vivienne

75002 PARIS

Email : william.whitney@univ-paris1.fr

MASTER 1 « HISTOIRE ET TECHNOLOGIE DE L'ART ET DE LA RESTAURATION »

Organisation des enseignements

RESPONSABLE : WILLIAM WHITNEY

Semestre 1		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Principes généraux et fondements de la conservation-restauration Coefficient : 6		Crédits : 18	
Sensibilité des biens culturels à la dégradation	C. Betelu	36h	
Conservation du patrimoine et culture matérielle	C. Betelu	36h	
Méthodes de recherche en conservation-restauration des biens culturels	C. Betelu	24h	
Initiation au droit du patrimoine et de la culture	C. Anger, C. Gavelli	24h	
UE 2 : Séminaires (3 séminaires au choix) Coefficient : 2		Crédits : 9	
Valeur et matérialité du patrimoine 1	W. Whitney	24h	
Conservation préventive	T. Beaufils	24h	
Céramologie	F. Giligny, D. Pieri	24h	
Archéologie comparée des sociétés précolombiennes	Y.A. Coutouly, S. Rostain	24h	
Analyse des matériaux de l'archéologie environnementale		24h	
Histoire et archéologie des techniques	F. Giligny, H. Procopiou	24h	
Techniques préhistoriques	M. Christensen	24h	
Sociétés préhistoriques 1	B. Valentin, M. Christensen	24h	
Archéologie et arts précolombiens	B. Faugère	24h	
Archéologie et arts Maya 1	M. Franitch, B. Baconnet, M. Ramelet	24h	
Archéologie des arts de l'aire Andine 2	N. Bermeo	24h	
Le monde arctique : préhistoire, art et archéologie	C. Alix	24h	
Archéologie générale du Proche- Orient	G. Gernez	24h	
Archéologie du monde égéen 1 : Age du bronze et début de l'Age du Fer	M. Pomadère	24h	
Céramique et architecture grecques	M. Pomadère	24h	
Archéologie de la cité grecque	F. Prost	24h	
Architecture antique : langage et méthodes d'analyse	S. Bourdin	24h	
Orient hellénistique et romain I : Egypte, Syrie, Palestine, Anatolie, Chypre	G. Tallet	24h	
Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines	S. Bourdin	24h	
Archéologie et histoire de l'art du monde byzantin 1	D. Pieri	24h	

Art et archéologie islamiques 1	J.P. Van Staevel	24h	
Archéologie médiévale et moderne : méthodologie disciplinaire	A. Nissen, F. Journot, D. Arribet-Deroin	24h	
Milieus et pratiques sociales des mondes médiévaux	A. Nissen, F. Journot, D. Arribet-Deroin	24h	
Approche méthodologique de la recherche en histoire de l'art médiéval	P. Plagnieux	21h	
Histoire et esthétique de la photographie 1	M. Poivert	21h	
Archives, histoire et imaginaires photographiques	E. Challine	21h	
Questions d'histoire de l'art médiéval 1	F. Journot	21h	
Renaissance italienne 1	S. Hendler	21h	
Problèmes et méthodes en histoire de l'art moderne (XVIIe-XVIIIe s.) 1	S. Beck Saiello	21h	
Problèmes de méthode en histoire de l'art contemporain (XIXe s.)	P. Wat	21h	
Etudes culturelles (XIX-XXIe s.)	E. Zabunyan	21h	
Méthodologie et actualité de la recherche en histoire de l'architecture	M. Beauvalet	21h	
Mythes et symboles de la Renaissance. Questions d'iconographie	L. Capodiecici	21h	
Peinture en Europe du Nord au XVIIe siècle 1	M. Weemans	21h	
Histoire de la critique d'art au XIXe siècle	C. Meneux	21h	
Questions de peinture (XIXe-XXe s.) 1	P. Rousseau	21h	
Questions d'actualité en art contemporain 1	P. Dagen	21h	
Art et mondialisation	M. Gispert	21h	
Cinéma et politique 1	A. Devictor	24h	
Histoire et esthétique du cinéma	P. A. Vincent	24h	
Economie du cinéma et de l'audiovisuel	G. Vernet	24h	
Méthodes et enjeux de l'histoire du cinéma	D. Vezyroglou	24h	
Les cinéastes au travail	S. Lindeperg	24h	
Architecture domestique et patrimoine	J.F. Cabestan	21h	
Modernité architecturale, histoire et patrimonialisation	R. Bouttier	21h	
L'architecture et l'imprimé	J.P. Garric	21h	
Patrimoine et histoire de l'art 1	J.P. Garric	21h	
Histoire et gestion du patrimoine culturel	J.L. Chappey, A. Conchon, B. Tillier	24h	
Collections patrimoniales	A. Duploux	21h	

UE 3 Langues :		Coefficient 1	Crédits : 3
Langue vivante			18h
Volume semestriel minimum par étudiant			201h

Semestre 2		Crédits : 30	
INTITULES DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS	NOMS DES INTERVENANTS	HEURES	
		CM	TD
UE 1 : Contexte de la conservation-restauration des biens culturels Coefficient : 5 Crédits : 10			
Gestion des risques	C. Betelu	30h	
Méthodes d'analyse des biens culturels et de leur environnement	T. Lalot	24h	
UE 2 : Travaux pratiques et expérience en milieu professionnel Coefficient : 4 Crédits : 8			
Stage d'immersion en institution patrimoniale	W. Whitney		175h
UE 3 Langues : Coefficient 1 Crédits : 2			
Langue vivante			18h
UE 4 Travaux de recherche (selon la dominante choisie en UE 2): Coefficient 5 Crédits : 10			
Mémoire	W. Whitney		
Volume semestriel minimum par étudiant		247h	

MASTER 1 « HISTOIRE ET TECHNOLOGIE DE L'ART ET DE LA RESTAURATION »

Thème des cours – Semestre 1

UE 1 PRINCIPES GENERAUX ET FONDEMENTS DE LA CONSERVATION-RESTAURATION

*L'UE1 constitue l'enseignement de **tronc commun** et se décline en quatre cours : « Sensibilité des collections à la dégradation », « Conservation du patrimoine et culture matérielle », « Méthodes de recherche en conservation-restauration des biens culturels » et « Droit de l'archéologie, droit du patrimoine ».*

SENSIBILITE DES COLLECTIONS A LA DEGRADATION

Responsable : Claire BETELU

Au cours de ces douze séances de cours magistraux, les différents intervenants, acteurs professionnels de la préservation du patrimoine, reviendront sur les modes d'action qui préviennent la sensibilité des collections. Seront ainsi abordés les thèmes de la programmation architecturale (François Guiguet, Frédéric Ladonne), de l'organisation des réserves et des modalités légales et pratiques de l'inventaire (François Augereau).

CONSERVATION DU PATRIMOINE ET CULTURE MATERIELLE

Responsable : Claire BETELU

Ce cycle de cours magistraux approfondit des questions relatives à la conservation du patrimoine et la culture matérielle. La conservation et la restauration des sites et monuments historiques sont étudiées dans une perspective historique et telles qu'elles sont conçues sur le terrain aujourd'hui tant sur un plan juridique que pratique. Cet enseignement intègre notamment les éléments relatifs aux actions actuelles relevant du développement durable.

METHODES DE RECHERCHE EN CONSERVATION-RESTAURATION DES BIENS CULTURELS

Responsable : Claire BETELU

Au cours de ces douze séances, les outils méthodologiques nécessaires à la formulation d'un sujet de recherche et à la rédaction d'un mémoire de master seront étudiés dans le détail. Les étudiants sont également amenés à formuler un protocole de recherche. Par ailleurs, des séances thématiques permettent de dresser un état de l'actualité de la recherche en conservation restauration à l'échelle nationale et internationale. Une participation active des étudiants est demandée. La présence est obligatoire.

INITIATION AU DROIT DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE

Responsables : Cécile ANGER et Clara GAVELLI

Destiné aux étudiants du Master 1 Patrimoine et musées **non juristes**, ce cours invite à découvrir les fondamentaux du droit du patrimoine culturel. Sont présentés les grands principes propres au patrimoine culturel, concernant notamment sa protection et ses modes d'acquisition, ainsi que les règles plus spécifiques à chaque catégorie de bien culturel tels que les Monuments Historiques, les musées, les archives ou encore le patrimoine archéologique. Est également traitée la question du financement de la culture (mécénat, développement de ressources propres...). Les règles et mécanismes étudiés sont de droit public mais aussi de droit privé (droit d'auteur...)."

UE 2 SEMINAIRES ET PRATIQUES DE SPECIALITE

Trois séminaires à choisir :

METHODES EN ARCHEOLOGIE

VALEUR ET MATERIALITE DU PATRIMOINE

Responsable : William Whitney

Ce cours incite à l'analyse critique de la conservation et de la restauration. Il se concentre sur une analyse de la logique des pratiques de cette discipline. Cette analyse se fonde sur le seul protocole de recherche en conservation-restauration proposé par Reedy et Reedy. Ce protocole consiste en l'identification de la matérialité à travers des unités d'intervention (les objets ou collections) puis l'identification des valeurs à travers les unités de mesure (cm., kg, joule, etc.) ou d'appréciation (beau, historique, patrimonial, etc.) pertinentes dans l'évaluation de ces premières.

Cette analyse critique permet l'identification des relations entre les différentes échelles d'appréhension et de compréhension de la matérialité des objets culturels et des différentes valeurs que nous y associons.

CONSERVATION PREVENTIVE

Responsable : Thomas BEAUFILS

Cet enseignement constitue une initiation à la conservation préventive. Il aborde notamment les notions d'humidité absolue et relative ainsi que les paramètres permettant de définir des conditions optimales de conservation et d'exposition de biens culturels (climat, lumière, traitement d'infestation). On envisage également les modes d'évaluation (plans d'urgence et de conservation) et de gestion des collections (planification architecturale, aménagement des réserves et conditionnement des œuvres au transport).

CERAMOLOGIE

Responsables : François GILIGNY et Dominique PIERI

L'enseignement de céramologie est destiné à donner aux étudiants des connaissances et des outils de réflexion sur les méthodes actuelles d'analyse de la céramique en archéologie (analyse formelle, analyse technologique, archéométrie, ethno-archéologie) et sur les théories qui sous-tendent ces approches. Des notions de base sont également transmises dans le cadre de ce cours, qui concernent les matériaux (argiles et dégraissants, produits de terre cuite, faïences et porcelaines) et les techniques de fabrication (acquisition et préparation des matières premières, techniques de façonnage et de finition de la forme, traitements de surface, décors, cuisson).

HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE DES TECHNIQUES

Responsables : François GILIGNY et Haris PROCOPIOU

Autres enseignantes : Claire ALIX et Danielle ARRIBET-DEROUIN

Dans une version diachronique de l'histoire des techniques, de la Préhistoire à l'Antiquité, ce cours traitera en particulier de l'apport de la démarche expérimentale et de l'ethnoarchéologie à la reconstitution des techniques du passé. Une réflexion globale sera proposée dans ce domaine, depuis le cadre méthodologique et théorique qu'anime la recherche expérimentale jusqu'à l'élaboration des référentiels expérimentaux et leur confrontation avec les données archéologiques à l'aide d'études de cas. Le cours traitera également des concepts de la spécialisation artisanale à travers des textes de référence et des études de cas.

ARCHEOLOGIE COMPAREE DES SOCIETES PRECOLOMBIENNES

Responsables : Yan Axel GOMEZ COUTOULY et Stephen ROSTAIN

ICONOGRAPHIES, IMAGES ET REPRESENTATIONS AMERINDIENNES

Le double continent américain regorge d'une iconographie très variée : peintures rupestres, statuettes, gravures, parure, tatouages, hiéroglyphes, peintures sur céramiques, etc. Ces images représentent le monde humain, animal, spirituel, linguistique et symbolique ; elles sont source d'informations sur leurs sociétés, leurs environnements, leurs pensées, leurs

rites et leurs croyances. Ce cours offrira un large échantillonnage d'approches de l'iconographie américaine ancienne de plusieurs régions et des résultats récents de la recherche archéologique.

ANALYSE DES MATERIAUX DE L'ARCHEOLOGIE ENVIRONNEMENTALE

Responsable :

Dans une première partie, cet enseignement permet aux étudiants d'acquérir les méthodes de traitements des données paléoclimatiques et des datations, indispensables à la reconstitution des dynamiques des sociétés soumises aux variations environnementales. Des études sont analysées avec un esprit critique indispensable à acquérir en M2 pour aborder le système global de l'exploitation des ressources animales, végétales et minérales, de la recherche des matériaux, sa mise en œuvre et les répercussions environnementales à plus ou moins long terme. L'étudiant doit faire un bilan bibliographique détaillé des méthodes présentées, indispensables au bon déroulement de sa recherche.

PRÉHISTOIRE

SOCIÉTÉS PRÉHISTORIQUES 1

Responsables : Boris VALENTIN et Marianne CHRISTENSEN

L'accent est mis sur la construction d'une problématique de recherche et le choix des outils méthodologique pour y répondre. Après une introduction et d'éventuelles conférences d'invités, plusieurs séances permettent aux doctorants de présenter l'état d'avancement de leurs travaux et aux étudiants de Master de comprendre ce que représentent l'élaboration d'une problématique de recherche et son évolution. Quelques séances sont plus particulièrement consacrées à la méthodologie des recherches en M1 et M2.

Ce cours est obligatoire en M1 et en M2 pour les étudiants qui se spécialisent en Préhistoire et son programme est consultable sur l'EPI.

CULTURES PRÉHISTORIQUES 1 - LE PALEOLITHIQUE ANCIEN ET MOYEN : HISTOIRE ET ACTUALITÉ

Responsable : Roxane ROCCA

Séminaire suspendu en 2023/2024

TECHNIQUES PRÉHISTORIQUES

Responsables : Marianne CHRISTENSEN

Ce cours est destiné à initier les étudiants aux particularités méthodologiques de l'approche technologique et met ainsi en application les principes de la chaîne opératoire à travers des exposés principalement centrés sur des matières dures d'origine animale ; mais d'autres domaines sont aussi abordés. Le cours s'adresse à l'ensemble des étudiants, quelle que soit leur spécialité chrono-culturelle. Certains thèmes sont abordés théoriquement et mis en application par des exercices pratiques sur du matériel expérimental ou à travers des documents graphiques.

PROTOHISTOIRE

ARCHEOLOGIE DU MONDE EGÉEN 1 : LE BRONZE RÉCENT ET LE DÉBUT DE L'ÂGE DU FER

Responsable : Maia POMADERE

Le séminaire s'attache à l'actualité des recherches et à l'historiographie de la protohistoire égéenne et de la transition âge du bronze - âge du fer. Il est partagé entre séances méthodologiques (méthodologie du mémoire, enjeux méthodologiques de la recherche, avancement des travaux des étudiants) et présentations de nouvelles approches et de résultats récents en protohistoire égéenne. Il est ouvert aux étudiants de Master et doctorat.

AMÉRIQUE PRÉCOLOMBIENNE

ARCHEOLOGIE ET ARTS MAYA 1 & 2

Responsables : Lili FRANITCH, Benoît BACONNET et Marie RAMELET

Ce séminaire propose de s'intéresser à l'habitat maya, et plus spécifiquement aux inférences d'ordre social et économique qu'il est possible de faire à partir des vestiges matériels. Le premier semestre sera donc consacré à la définition de cet habitat, tandis que le second tentera d'exposer les méthodes d'approche des groupes sociaux (identité, démographie, dynamique et mobilité), pour lesquels il est nécessaire d'aborder le rapport à l'environnement (ressources) et la notion de territoire (hinterland).

ARCHEOLOGIE ET ARTS DE L'AIRE ANDINE 1 & 2

Responsable : Nicolas BERMEO

Le séminaire est organisé autour d'interventions de chercheurs et archéologues menant des projets récents en Amérique du Sud. Il permettra d'approfondir les connaissances acquises en licence et de discuter des méthodologies, enjeux et perspectives actuelles dans différentes régions du continent, au-delà de la seule Aire Andine, toutes périodes confondues, en ouvrant un espace de discussion et d'échange avec des acteurs, français et étrangers, de la recherche sud-américaine. Une partie de ce séminaire sera aussi consacrée à l'acquisition d'une méthodologie propre à la rédaction du mémoire de masters 1 et 2. Il est préférable pour ce séminaire d'avoir suivi les cours de L3, et de suivre les cours sur l'Archéologie de Mésoamérique.

ARCHEOLOGIE ET ARTS PRECOLOMBIENS

Responsable : Brigitte FAUGÈRE

Le cours portera cette année sur la frontière nord et sur l'archéologie des grottes en Mésoamérique.

ARCHÉOLOGIE DU MONDE ARCTIQUE

LE MONDE ARCTIQUE : PREHISTOIRE, ART ET ARCHEOLOGIE

Responsable : Claire ALIX

Sous la forme d'un séminaire ouvert à la discussion, l'objectif de ce cours est de fournir aux étudiants les outils et les concepts nécessaires à la conduite de la recherche archéologique en contexte arctique. Cette année, nous aborderons l'histoire culturelle du nord-ouest de l'Alaska au cours des derniers 1500 ans précédant le contact avec les euro-américains au début du 19^e s., en nous fondant en grande partie sur les fouilles et les travaux entrepris sur les sites du Cap Espenberg depuis 2009.

Réception des étudiants le mardi de 14h00 à 16h30 bureau 411, centre Malher ou sur rendez-vous et par visio-conférence.

ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

ARCHEOLOGIE GENERALE DU PROCHE-ORIENT

Responsable : Guillaume GERNEZ

ARCHEOLOGIE DE L'ARABIE ORIENTALE A L'AGE DU FER

Les recherches récentes en Arabie orientale ont considérablement renouvelé les connaissances et les problématiques concernant cette région au cours de l'âge du Fer (1300-300 av. J.-C.). Face à l'aridification croissante, les réponses techniques et économiques, telles que le développement de l'irrigation souterraine et la domestication du dromadaire, ont rendu possible un nouvel apogée dont la production de cuivre à grande échelle n'est que la facette la plus visible.

Les principales thématiques de l'âge du Fer seront abordées : l'évolution de l'habitat oasien, la diversité des pratiques funéraires, l'intensification de la production de cuivre, les continuités et ruptures de la culture matérielle, les nouveaux symboles et rituels, ainsi que les contacts avec les autres régions du Moyen-Orient. Ces synthèses seront illustrées par des études de cas, incluant les recherches actuelles aux Émirats Arabes Unis et en Oman, telles que les fouilles de Saruq al-Hadid, Mudhmar, Salut et Daba.

ANTIQUITÉ CLASSIQUE

ARCHEOLOGIE DE LA CITE GRECQUE

Responsable : Francis PROST

Séminaire suspendu en 2023/2024

CERAMIQUE ET ARCHITECTURE GRECQUES

Responsable : Maia POMADERE

LA MAISON DANS LE MONDE EGEEEN

Ce séminaire ouvert aux étudiants de M1 et M2, en Histoire de l'art ou en archéologie, explorera la documentation archéologique sur la maison grecque dans la longue durée, de la période minoenne à la fin de l'époque hellénistique. L'objectif est de proposer une initiation à l'archéologie et aux techniques du bâti dans les espaces domestiques de la Grèce des II^e et I^{er} millénaires av. n. è. Il s'agira aussi d'associer cette perspective architecturale à l'examen de l'équipement, en particulier céramique, et aux marqueurs géo- et bioarchéologiques afin de reconstituer le cadre de vie des communautés égéennes, de l'âge du Bronze aux cités grecques.

ARCHEOLOGIE ET ARTS DE ROME ET DE L'ITALIE REPUBLICAINES

Responsable : Stéphane BOURDIN

Le processus de conquête et de prise de contrôle de l'Italie, qui débouche sur la « romanisation » de la Péninsule, est assez bien connu dans ses grandes lignes. Ce séminaire se concentrera plus spécifiquement sur les relations entre Rome et la Cisalpine (l'Italie du Nord), sur la longue durée (du IV^e s. av. J.-C. au IV^e s. ap. J.-C.), et l'on analysera l'émergence du fait urbain et ses transformations, l'évolution des paysages et des cadastres, la réorganisation des cultes et des sanctuaires, le fonctionnement des circuits commerciaux.

ORIENT HELLENISTIQUE ET ROMAIN I : ÉGYPTÉ, SYRIE, PALESTINE, ANATOLIE, CHYPRE

Responsable : Gaëlle TALLET

INTRODUCTION A LA RECHERCHE SUR L'ORIENT MEDITERRANEEN HELLENISTIQUE ET ROMAIN, ENTRE LA CONQUETE D'ALEXANDRE ET LE IV^e SIECLE APR. J.-C. : REGIONS MEDITERRANEENNES

Le séminaire portera sur la formation d'une culture visuelle spécifique des provinces de l'Orient méditerranéen, nourrie d'un hellénisme imprégné de cultures régionales. L'intégration de ces espaces dans une vaste *koinè* culturelle impériale sera abordée au travers d'une analyse des décors domestiques des élites de l'Orient méditerranéen : la référence à des modèles et des motifs partagés à l'échelle de l'hellénisme globalisé de l'Empire et l'intégration de motifs relevant des cultures locales seront appréhendés comme autant d'éléments contribuant à créer une culture visuelle et matérielle spécifique, reflet de la diversité des cultures de l'Orient romain.

Réception des étudiants le mardi de 9h à 10h, bureau 305, Institut d'art et d'archéologie.

ARCHITECTURE ANTIQUE : LANGAGE ET METHODES D'ANALYSE

Responsable : Stéphane BOURDIN

Ce séminaire sera centré sur la ville de Rome, centre du pouvoir et objet de réorganisations urbaines. A partir des recherches récentes, on s'interrogera sur la notion de « programme architectural », en analysant les grands projets éditiciaires et décoratifs, qui ont transformé le centre monumental de l'*Vrbs*, de l'époque de Pompée au règne d'Hadrien. Ces programmes seront analysés dans leur dimension technique, en mettant l'accent sur les questions de réalisation, de restitution, de chaîne opératoire et d'organisation des chantiers.

MOYEN ÂGE

ART ET ARCHEOLOGIE ISLAMIQUES 1 & 2

Responsable : Jean Pierre VAN STAEVEL

VILLES DU MONDE ISLAMIQUE, DE L'EPOQUE MEDIEVALE A LA FIN DE LA PERIODE MODERNE : UNE APPROCHE MATERIELLE DU FAIT URBAIN

Le séminaire proposera une lecture du fait urbain dans le monde islamique médiéval et moderne, saisi au travers du double prisme de l'archéologie et de l'histoire de l'art. On s'intéressera notamment à la diversité des configurations spatiales, aux dynamiques propres au tissu urbain, mais également aux représentations et aux pratiques auxquelles celui-ci

donne lieu. De nombreuses conférences de spécialistes permettront, tout au long de l'année, d'apporter le degré de contextualisation nécessaire aux grandes questions actuellement en débat.

Réception des étudiants en marge du séminaire, le vendredi au premier semestre, le jeudi au second semestre, ou sur rendez-vous.

ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART DU MONDE BYZANTIN 1 & 2

Responsable : Dominique PIERI

Ce séminaire propose, au travers d'exemples choisis, d'aborder quelques grands thèmes de l'archéologie et de l'histoire de l'art des mondes byzantins. Il sera également question de présenter l'actualité de la recherche archéologique de la période en Méditerranée et dans les provinces périphériques de l'Empire.

ARCHEOLOGIE MEDIEVALE ET MODERNE : METHODOLOGIE DISCIPLINAIRE

Responsables : Anne NISSEN, Florence JOURNOT et Danielle ARRIBET-DEROIN

L'archéologie médiévale et moderne doit faire face à des données particulièrement nombreuses et diversifiées. Le cours accompagne les étudiants dans cette démarche et les aide à formuler les problématiques de leur mémoire, à construire leur corpus et à traiter les données mobilisées dans leur recherche. Les approches spécifiques et les conséquences méthodologiques induites par les sources non-archéologiques (iconographiques, textuelles et planimétriques) sont également traitées dans le séminaire.

Réception des étudiants le vendredi de 12h à 13h, salle 321, Institut d'art et d'archéologie.

MILIEUX ET PRATIQUES SOCIALES DES MONDES MEDIEVAUX

Responsables : Anne NISSEN, Florence JOURNOT et Danielle ARRIBET-DEROIN

Le séminaire porte sur les rapports entre les sociétés médiévales et leurs environnements naturels et culturels à travers des études de cas. L'exploitation des ressources naturelles et les effets des activités humaines sur le milieu naturel sont une thématique incontournable. L'attention porte aussi sur des recherches récentes sur la construction culturelle des paysages avec des visées symboliques et idéologiques.

Réception des étudiants le vendredi de 12h à 13h, salle 321, Institut d'art et d'archéologie.

APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL

Responsable : Philippe PLAGNIEUX

L'objectif de ce séminaire est une introduction à la recherche, plus spécifiquement sur les arts monumentaux romans et gothiques, par l'acquisition de la méthodologie pour la rédaction du mémoire. On abordera également les questions de recherche dans les différents fonds d'archives et documentaires, ainsi que l'analyse architecturale. Il s'agira également d'ouvrir à l'épistémologie de la discipline.

Réception des étudiants sur rendez-vous le vendredi de 16h00 à 18h00, bureau 113, Galerie Colbert.

QUESTIONS D'HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL 1

Responsable : Florence JOURNOT

Le séminaire explorera l'histoire de l'histoire de l'art médiéval (architecture et arts décoratifs), en suivant le fil d'une histoire des idées, pour en définir retombées et enjeux aujourd'hui, scientifiques comme « patrimoniaux ».

ART DES TEMPS MODERNES

RENAISSANCE ITALIENNE 1

Responsable : Sefy HENDLER

L'ACTUALITE DE LA RENAISSANCE : NAPLES A PARIS ET AU-DELA

En saisissant l'opportunité rare offerte par l'exposition « Naples à Paris » au musée du Louvre, le séminaire questionnera la présence d'œuvres d'art de la Renaissance italienne dans les musées à Paris. La possibilité unique de voir à l'étranger quelques œuvres majeures de la première modernité en Italie, provenant de l'extraordinaire collection du musée de Capodimonte à Naples et mises en dialogue avec celles du Louvre, servira comme point de départ pour une discussion approfondie sur les objets de recherche d'une discipline comme l'histoire de l'art et sur la façon dont on les approche dans les espaces et les configurations spécifiques d'un musée.

MYTHES ET SYMBOLES DE LA RENAISSANCE. QUESTIONS D'ICONOGRAPHIE

Responsable : Luisa CAPODIECI

« FAIS DE BEAUX REVES ». SONGES, VISIONS, APPARITIONS NOCTURNES A LA RENAISSANCE

Comment représenter les rêves, ces visions fuyantes qui, selon la mythologie grecque, sont les enfants du Sommeil et les petits-enfants de la Nuit ? Bienfaisants, effrayants, mystérieux, ils sont à la Renaissance des simulacres éphémères provenant d'un autre monde. Dans ce séminaire nous étudierons l'imaginaire onirique et la valeur métaphorique de la figure endormie en nous interrogeant sur l'énigme du sommeil. Des spécialistes de renommée internationale interviendront dans le séminaire pour approfondir certains thèmes et problématiques.

PEINTURE EN EUROPE DU NORD AU XVII^E SIECLE 1

Responsable : Michel WEEMANS

MIROIR DU MONDE : LE PAYSAGE RELIGIEUX DANS L'ART NEERLANDAIS (XVI^E-XVII^E SIECLES)

Nous analyserons au cours de ce séminaire l'un des phénomènes les plus remarquables de l'histoire de l'art des Pays-Bas : le développement inédit du paysage, depuis le « paysage monde » des Pays-Bas méridionaux du XVI^e siècle jusqu'au paysage « réaliste » des Pays-Bas du Nord au XVII^e siècle. Outre les questions du « réalisme apparent », de l'affirmation d'une identité nationale, du rôle déterminant de la gravure, la dimension religieuse du paysage constituera un fil directeur de notre réflexion. En nous appuyant sur des parallèles avec la littérature religieuse (manuels de dévotion, exégèse biblique, théâtre religieux des *rederijkers*), l'accent sera mis sur les métaphores du miroir, du livre de la nature et sur la notion d'« exégèse visuelle » appliquée au paysage, révélant de nouvelles manières de construire ce genre pictural comme un lieu de contemplation, de méditation et de conversion.

PROBLEMES ET METHODES EN HISTOIRE DE L'ART MODERNE (XVII^E-XVIII^E SIECLES) 1

Responsable : Émilie BECK SAIELLO

ÉPISTEMOLOGIE

Initiation à la recherche sur les arts de la seconde modernité (XVII^e-XVIII^e siècles). Ce séminaire se concentrera sur l'objet et les méthodes de l'histoire de l'art, en s'intéressant à quelques grandes figures de la discipline, de Giovanni Morelli (1816-1891) à Carlo Ginzburg (1939-) et Georges Didi-Huberman (1953-). Les séances alterneront avec des exercices de méthodologie (rédaction de notices de catalogue, de notes infrapaginales, de bibliographies).

ART CONTEMPORAIN

PROBLEMES DE METHODE EN HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN (XIX^E SIECLE) 1 & 2

Responsable : Pierre WAT

Il s'agit d'un séminaire d'initiation aux problématiques et aux méthodes de recherche, mettant l'accent sur la méthodologie du mémoire, l'élaboration d'une problématique, la construction du plan, les différentes étapes de la rédaction, en tenant compte des spécificités de la période contemporaine.

QUESTIONS DE PEINTURE 1

Responsable : Pascal ROUSSEAU

INITIATION AUX ETUDES CULTURELLES

Ce séminaire est une initiation méthodologique au tournant des études visuelles et culturelles au sein de l'historiographie de l'art des trente dernières années. Il consiste en une analyse d'ouvrages et d'articles de références sur cette méthode cherchant à évaluer une œuvre dans un contexte élargi, ouvert à divers types d'approches disciplinaires (psychologie, mathématique, physique, physiologie de la perception, ...) qui ont marqué la culture ambiante de la modernité.

Réception des étudiants le vendredi de 11h à 12h45, bureau 114, Galerie Colbert.

QUESTIONS D'ACTUALITE EN ART CONTEMPORAIN 1

Responsable : Philippe DAGEN

Initiation à l'actualité de l'art considérée de plusieurs points de vue : analyse de la création, biographie et itinéraire des artistes, tendances des foires et biennales, discours critiques et historiques, situation internationale du marché, situation des institutions. L'accent est mis sur la fréquentation des lieux où se joue cette actualité afin de se familiariser avec le monde de la création d'aujourd'hui.

Réception des étudiants le vendredi de 9h à 10h30, bureau 115, Galerie Colbert.

ÉTUDES CULTURELLES (XIX^E-XXI^E SIECLES) 1

Responsable : Elvan ZABUNYAN

ART CONTEMPORAIN, CORPS ET GENRE (XXE-XXIE)

Ce séminaire propose de réfléchir à une histoire politique du corps dans l'art contemporain au prisme du genre depuis les années 1960. Le corps dans l'art est un matériau politique tout autant qu'un matériau artistique. Il s'accorde à concentrer dans un contour souple toute une histoire sociale de la figure, de l'anatomie, des organes, des perceptions, des gestes, du mouvement. Les séances alterneront études de cas et ateliers de lecture afin de porter un regard précis sur ce sujet et ses enjeux dans la recherche internationale.

Réception des étudiantes et des étudiants le vendredi de 11h30 à 13h00 et sur rdv, bureau 115, Galerie Colbert.

HISTOIRE DE LA CRITIQUE D'ART AU XIX^E SIECLE

Responsable : Catherine MENEUX

CRITIQUE D'ART ET GENRE

L'objectif de ce séminaire est de sensibiliser les jeunes chercheurs aux méthodes et aux problématiques spécifiques à l'étude de la critique d'art, tout en esquisant une histoire sociale de ses auteurs et une évolution des critères de jugement au XIX^e siècle. Cette année, les quatre dernières séances sont consacrées à une approche genrée de la critique au travers d'un cours spécifique et des interventions de trois chercheuses : Eva Minard (post-mastérante), Manon Grégoire (doctorante) et Charlotte Foucher Zarmanian (chargée de recherche, CNRS). Auparavant, deux séances porteront sur les modalités de la reconnaissance au Salon pour les artistes et sur la question des classements et des catégories ; la première thématique sera abordée par Claire Dupin (post-doctorante, ATER) qui interviendra également dans le séminaire.

ART ET MONDIALISATION

Responsable : Marie GISPERT

CATALOGUES D'EXPOSITION ET MONDIALISATION

Alors que l'histoire des expositions est, depuis quelques années, devenue un champ important de l'histoire de l'art, ce séminaire propose de réfléchir aux formes et enjeux d'un objet qui leur est étroitement lié tout en portant des problématiques propres : le catalogue. Il s'agira cette année d'interroger le rôle joué par les catalogues d'exposition dans les circulations artistiques à une échelle mondialisée, en interrogeant notamment les scènes chinoises, irakiennes et brésiliennes.

ARCHIVES, HISTOIRE ET IMAGINAIRES PHOTOGRAPHIQUES

Responsable : Éléonore CHALLINE

LES « AUTRES HISTOIRES » DE LA PHOTOGRAPHIE : HISTOIRES MONDIALES ET REGIONALES DU MEDIUM

En commençant par l'étude de textes théoriques d'historiens et d'anthropologues (Christopher Pinney, Elizabeth Edwards, Deborah Poole, Sanjay Subrahmanyam, etc.), ce séminaire d'actualité de la recherche et de méthodologie retracera l'émergence d'histoires de la photographie « extra-européennes » pour aller vers l'étude des manifestations scientifiques les plus récentes, symptomatiques de ces questionnements, telle l'exposition *Ouvrir l'album du monde (1839-1911)* au musée du Quai Branly. Comment écrire ces histoires et comment se développent-elles aujourd'hui ? Que nous disent-elles du statut et du rapport à la photographie ?

HISTOIRE ET ESTHETIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE 1

Responsable : Michel POIVERT

La scène artistique expérimentale en photographie : la notion de « photographie élargie » est questionnée au travers d'une analyse de la photographie contemporaine la plus actuelle. Il s'agit de comprendre comment le tangible, la matérialité, le volume, les dispositifs, les substances font aujourd'hui partie d'un vocabulaire expressif bien au-delà de l'image.

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

METHODOLOGIE ET ACTUALITE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Responsable : Marie BEAUVALET

Ce séminaire a pour objectif d'initier les étudiants à la recherche en histoire de l'architecture et de les guider dans l'élaboration de leur mémoire de recherche. Il explore les cadres méthodologiques, théoriques, historiographiques de la

recherche en histoire de l'architecture, en particulier – mais pas exclusivement – de l'histoire de l'architecture période contemporaine (XIXe-XXIe siècles). Par la participation à diverses manifestations scientifiques, l'intervention de chercheurs présentant des travaux en cours, il invite les étudiants à prendre connaissance de l'actualité de ce champ de recherche de façon à en comprendre les problématiques spécifiques et les enjeux.

ARCHITECTURE DOMESTIQUE ET PATRIMOINE

Responsable : Jean-François CABESTAN

ACTUALITE DE LA RECONVERSION DES EDIFICES

Si les cours s'attachent à rendre compte de l'évolution de la notion de patrimoine et de l'actualité parisienne en matière de reconversion du bâti, l'un des enjeux de ce séminaire est d'inviter les étudiants à adopter un point de vue critique sur le devenir des édifices appartenant à un passé même récent, de même que sur les conditions de leur mise en valeur et de leur transmission aux générations futures. Des visites de chantiers et de réalisations récentes sont régulièrement programmées.

L'ARCHITECTURE ET L'IMPRIME

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

L'architecture européenne, aux périodes modernes et contemporaines, produits d'édifices, des projets non bâtis et des publications. De Palladio à Ledoux, de Viollet-le-Duc à Le Corbusier, des architectes de premier plan utilisent l'imprimé pour diffuser leurs œuvres et montrer leur cohérence. Le séminaire est consacré aux liens féconds entre architecture et imprimé. Il interroge la question de l'image architecturale, ses techniques de reproduction, la relation texte-images dans la culture de l'architecte.

MODERNITE ARCHITECTURALE, HISTOIRE ET PATRIMONIALISATION

Responsable : Ronan BOUTTIER

LA VILLE OCCIDENTALE, 1750-1850 : MORPHOLOGIES, ACTEURS, PATRIMOINE

La ville occidentale est un objet d'étude ancien, un point de rencontre pour plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales. Ce séminaire sera consacré à la ville pré-haussmannienne, en Europe et dans ses colonies. Il cherchera à mettre en avant les éléments de sa modernité en se fondant sur une étude de sa morphologie mais également sur les acteurs des transformations urbaines, tant sur le chantier qu'à une échelle administrative. On mettra l'accent sur les méthodes d'analyse propres à ce sujet interdisciplinaire qui invite en particulier à faire dialoguer l'histoire de l'art avec l'histoire sociale et la géographie. Des visites dans Paris permettront d'étudier la ville pré-haussmannienne à pied d'œuvre et d'illustrer les enjeux de protection et de valorisation de ce patrimoine.

HISTOIRE DU CINÉMA

METHODES ET ENJEUX DE L'HISTOIRE DU CINEMA

Responsable : Dimitri VEZYROGLOU

Ce séminaire est divisé en deux parties. La première consiste en un parcours historiographique, qui passe en revue les modalités successives d'écriture de l'histoire du cinéma, des origines à aujourd'hui ; ce panorama est également l'occasion d'étudier le positionnement respectif de l'histoire et de l'histoire de l'art vis à vis du cinéma comme objet d'étude. Dans un second temps, il s'agira de détailler les outils propres à une approche historienne du cinéma, ainsi que les enjeux épistémologiques d'une telle démarche.

LES CINEASTES AU TRAVAIL

Responsable : Sylvie LINDEPERG

TOUTE LA MEMOIRE DU FILM

Ce séminaire a pour vocation de reconstituer la genèse des films grâce aux documents produits lors de la phase de réalisation et d'exploitation des œuvres cinématographiques (financement, écriture scénaristique, tournage, montage etc.). Variation expérimentale autour de la méthodologie génétique littéraire, le cours mêlera théorie, histoire du cinéma, analyse scénaristique et filmique, pratique des archives. À travers l'analyse de traces multiples, nous suivrons pas à pas la fabrication et la réception de plusieurs films d'Alain Resnais (documentaires et fictions).

Réception des étudiants Galerie Colbert, bureau 122 à l'issue du cours ou sur rendez-vous.

CINEMA ET POLITIQUE 1

Responsable : Agnès DEVICTOR

Le cinéma a partie liée avec la politique : des films traitent de sujets politiques ; le cinéma est l'objet de dispositifs publics d'intervention ; et la mise en scène de tout film est porteuse d'enjeux politiques. Ce séminaire examinera ces aspects en s'appuyant sur le cinéma iranien. Puis, les étudiants présenteront, à partir de leur mémoire, comment l'un de ces axes peut faire échos à leur recherche. Une seconde évaluation portera sur des questions soulevées durant le séminaire. Les étudiants extérieurs à la dominante cinéma, devront avoir suivi des cours pour posséder une culture en histoire du cinéma et des éléments de connaissance des dispositifs publics d'intervention dans ce secteur.

Réception des étudiants sur rendez-vous : agnes.devictor@univ-paris1.fr

HISTOIRE ET ESTHETIQUE DU CINEMA

Responsable : Pascal-Alex VINCENT

FORMES ET ESTHETIQUES DU CINEMA JAPONAIS (1925-1975)

Longtemps considéré comme la première cinématographie d'Asie, le cinéma japonais a connu un âge d'or où les grands films se produisaient à la chaîne. Le système des studios a permis à de nombreux auteurs de s'affirmer, tout comme il a facilité l'émergence de nouvelles esthétiques qui allaient changer l'histoire du cinéma. Animation, avant-gardes, nouvelles vagues, films d'action, mélodrames, science-fiction : le cinéma japonais a abordé tous les genres avec succès. Illustré de nombreux extraits, ce séminaire reviendra sur la façon dont le septième art nippon, à priori loin de nous par sa langue et par sa forme, nous est au contraire très proche et très familier.

ÉCONOMIE DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL

Responsable : Guillaume VERNET

UNE ARCHEOLOGIE DE L'« EXCEPTION CULTURELLE »

Alors que le nouveau traité de libre-échange transatlantique et l'arrivée nouvelle d'acteurs transnationaux très puissants menacent le modèle de la « spécificité » ou de l'« exception » culturelle, ce séminaire souhaite contribuer à l'historiciser, en revenant sur les débats et dispositifs qui, au sein du champ cinématographique, l'ont progressivement façonné, des années 1920 à aujourd'hui.

HISTOIRE DU PATRIMOINE

HISTOIRE ET GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Responsables : Jean-Luc CHAPPEY, Anne CONCHON et Bertrand TILLIER

Ce séminaire annuel a vocation à dispenser une solide formation théorique et pratique sur la notion de patrimoine, sa construction historique et ses usages contemporains, en même temps qu'il est l'occasion de dialoguer avec des professionnels qui œuvrent à sa gestion et à sa valorisation, lors de visites sur site ou de rencontres en Sorbonne. La thématique étudiée au premier semestre est celle de « La patrimonialisation : histoire, acteurs, objets ». La validation du séminaire prendra la forme d'un exercice collectif de médiation culturelle appliquée au patrimoine monumental parisien. Au second semestre, les séances in situ et en Sorbonne auront pour fil rouge « Exposer le patrimoine » : curation, scénographie, médiation, et réception seront abordées à travers des études de cas concrètes.

PATRIMOINE ET HISTOIRE DE L'ART 1

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

HISTOIRE DE L'ART, PATRIMONIALISATION ET POLITIQUES PATRIMONIALES

Centré sur les questions de patrimoine monumental et plus largement de patrimoine bâti, ce séminaire propose de réfléchir, dans une perspective historique, à la façon dont se sont construites les doctrines et les approches du patrimoine. A travers des cas d'étude et l'examen d'une série de moments clés, les interventions visent à comprendre l'émergence de la notion contemporaine de patrimoine, puis son institutionnalisation, puis sa diversification du patrimoine mineur au patrimoine urbain, ou au patrimoine du XX^e siècle.

COLLECTIONS PATRIMONIALES

Responsable : Alain DUPLOUY

Le séminaire portera sur le patrimoine des universités. Depuis deux décennies, le patrimoine universitaire, tant matériel qu'immatériel, tant mobilier qu'immobilier, connaît un intérêt croissant de la part des chercheurs et des décideurs. En lien avec l'alliance Una Europa et le projet *Pantheon Heritage* (PANTHER), le séminaire s'intéressera au patrimoine des universités européennes, à leur étude et à leur valorisation.

UE 3 LANGUES

LANGUE VIVANTE

L'enseignement des langues est, à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, un enseignement de niveau.

Inscriptions pédagogiques et renseignements auprès du département des langues (<https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/>).

MASTER 1 « HISTOIRE ET TECHNOLOGIE DE L'ART ET DE LA RESTAURATION »

Thème des cours – Semestre 2

UE 1 CONTEXTE DE LA CONSERVATION-RESTAURATION DES BIENS CULTURELS

GESTION DES RISQUES

Responsable : Claire BETELU

Au cours de ces séances de cours magistraux, la gestion des risques inhérents au patrimoine culturel mobilier et immobilier est étudiée dans le détail. Les différents intervenants, acteurs professionnels de la conservation préventive, présenteront les méthodes employées pour la gestion des risques. Seront ainsi développées les questions de sûreté et sécurité, des infestations, des plans de sauvegarde et d'urgence.

METHODES D'ANALYSE DES BIENS CULTURELS ET DE LEUR ENVIRONNEMENT

Responsable : Laurence DE VIGUERIE

Dans le prolongement du cours « Conservation du patrimoine et culture matérielle », il s'agit d'étudier ici les méthodes d'analyse des biens culturels et de leur environnement. Il s'agit aussi d'apprécier les résultats produits par ses analyses et d'en mesurer l'apport effectif à la restauration et à la conservation préventive.

UE 2 TRAVAUX PRATIQUES ET EXPERIENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL

STAGE DE RESTAURATION EN INSTITUTION PATRIMONIALE

Responsables : William Whitney

Conseillé et aidé par l'équipe pédagogique, l'étudiant, placé dans une situation professionnelle durant laquelle il met en application ses connaissances à la fois théoriques et pratiques effectue un stage d'immersion d'au moins cinq semaines dans une institution patrimoniale. Ce stage fait l'objet d'un rapport, document différent des travaux de recherche demandés dans l'UE4.

UE 3 LANGUES

LANGUE VIVANTE

L'enseignement des langues est, à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, un enseignement de niveau.

Inscriptions pédagogiques et renseignements auprès du département des langues (<https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/>).

UE 4 TRAVAUX DE RECHERCHE

MEMOIRE

Responsable : Directeur de recherche choisi dans la composante de master.

Les travaux de recherche accomplis au cours de l'année, aboutissent à la rédaction d'un mémoire sur le sujet défini au premier semestre.

PRÉSENTATION

MASTER 2 « HISTOIRE ET TECHNOLOGIE DE L'ART ET DE LA RESTAURATION »

Présentation du parcours

Ce parcours répond à la demande de formation d'étudiants situant l'objet patrimonial au cœur du lien entre matérialité et signes traduits en valeurs par un individu ou un groupe. A titre d'exemple, les étudiants concernés présentent le profil d'historien, d'historien de l'art, d'archéologue, de scientifique de la matière et se reconnaissent dans une prise en compte étendue de la matérialité des artefacts dans le contexte d'un processus de transmission. Ce master répond à l'émergence de nouveaux modes de réception et d'intégration des disciplines de la conservation des biens culturels au sein des institutions et industries culturelles et, plus largement, face à l'horizon interdisciplinaire actuel. Également dans ce contexte, ce master se consacre largement au développement d'une histoire de l'art expérimentale.

Les métiers auxquels conduit ce parcours se définissent par défaut d'une part : il s'agit de répondre à une demande de formation d'étudiants qui ne souhaitent devenir ni restaurateurs, ni préventeurs du patrimoine. D'autre part, le besoin sociétal de renseigner davantage la matérialité des objets en relation avec leurs valeurs culturelles ouvre un champ d'activité professionnel tourné vers de nouvelles formes de documentation (documentaliste, assistant de conservation), de nouvelles formes de projets (assistance, conseil, management auprès d'institutions culturelles, de collectivités...) de nouvelles formes d'investigations (métiers de la recherche).

Profil requis

Le master 2 CRBC parcours HTAR s'adresse tout particulièrement à des étudiants qui s'intéressent aux thématiques décrites dans les paragraphes ci-dessus. Ces derniers peuvent venir d'autres formations (histoire de l'art, archéométrie, histoire, notamment) dès lors qu'ils s'interrogent sur des processus créatifs autant que sur les résultats de ces processus. Ce master développe les compétences pour comprendre les enjeux d'une discipline en constante actualisation et met l'accent sur les nécessités de relecture des schémas culturels actuels.

Modalités d'admission

Sont admis de droit les étudiants ayant validé un master 1 Conservation-restauration des biens culturels, dominante Histoire et Technologie de l'Art et de la Restauration. L'admission s'effectue à travers la procédure **REINS** (<https://reins.univ-paris1.fr>). L'admission de tous les autres étudiants (y compris les titulaires d'un diplôme étranger) et des professionnels souhaitant reprendre des études s'effectue via l'application **eCandidat** (<https://ecandidat.univparis1.fr>). Les candidatures sont examinées par un jury. Une décision est rendue fin juin - début juillet. Les candidats ont ensuite une semaine pour confirmer leur admission.

Responsable de la formation

William WHITNEY

Galerie Colbert

2 rue Vivienne

75002 PARIS

Email : william.whitney@univ-paris1.fr

MASTER 2 « HISTOIRE ET TECHNOLOGIE DE L'ART ET DE LA RESTAURATION »

Organisation des enseignements

RESPONSABLE : WILLIAM WHITNEY

Mention de master "Conservation-restauration des biens culturels" (CRBC)					
Master 2 "Histoire et technologie de l'art et de la restauration" (HTAR)					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 1					
UE 1 : Approfondissement des pratiques et des méthodes				8	16
Cours Obligatoire	Valeur et matérialité du patrimoine 1	24		1	8
Cours Obligatoire	Méthodes de recherche technologique	24		1	8
UE 2 : Séminaires (2 séminaires au choix)				2	12
Cours Optionnel	> Histoire et Archéologie des techniques	24		1	6
Cours Optionnel	> Cultures préhistoriques 1 - Le Paléolithique ancien et moyen : histoire et actualité	24		1	6
Cours Optionnel	> Techniques préhistoriques : approche technologique de l'industrie osseuse	24		1	6
Cours Optionnel	> Sociétés préhistoriques 1 : problématiques de recherche	24		1	6
Cours Optionnel	> Introduction à la recherche sur le néolithique de la France	24		1	6
Cours Optionnel	> Introduction à la recherche sur les âges du Bronze et du Fer en Europe	24		1	6
Cours Optionnel	> Archéologie du monde égéen 1 : Age du Bronze et début de l'Age du Fer	24		1	6
Cours Optionnel	> Archéologie et arts précolombiens	24		1	6
Cours Optionnel	> Archéologie et arts Maya 1	24		1	6
Cours Optionnel	> Archéologie et arts de l'aire Andine 1	24		1	6
Cours Optionnel	> Le monde arctique : préhistoire, art et archéologie	24		1	6
Cours Optionnel	> Archéologie générale du Proche-Orient	24		1	6
Cours Optionnel	> Céramique et architecture grecques	24		1	6
Cours Optionnel	> Archéologie de la cité grecque	24		1	6
Cours Optionnel	> Orient hellénistique et romain I : Egypte, Syrie, Palestine, Anatolie, Chypre	24		1	6
Cours Optionnel	> Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines	24		1	6
Cours Optionnel	> Archéologie et histoire de l'art du monde byzantin 1	24		1	6
Cours Optionnel	> Art et archéologie islamiques 1	24		1	6
Cours Optionnel	> Archéologie médiévale et moderne: méthodologie disciplinaire	24		1	6
Cours optionnel	> Milieux et pratiques sociales des mondes médiévaux	24		1	6
Cours Optionnel	> Analyse des matériaux de l'archéologie environnementale	24		1	6
Cours Optionnel	> Questions d'histoire de l'art médiéval 1	21		1	6
Cours Optionnel	Questions d'iconologie monumentale	21		1	6
Cours Optionnel	Renaissance italienne 3	21		1	6
Cours Optionnel	Peinture en Europe du Nord (XVIe-XVIIe siècles) 1	21		1	6
Cours Optionnel	Problèmes et méthodes en histoire de l'art moderne (XVIIe-XVIIIe siècles) 2	21		1	6
Cours Optionnel	Problèmes d'interprétation en histoire de l'art contemporain 1	21		1	6
Cours Optionnel	Questions de peinture (XIXe-XXe siècle) 3	21		1	6
Cours Optionnel	Etre artiste au XXe siècle 1	21		1	6
Cours Optionnel	Art, science et psychologie 1	21		1	6
Cours Optionnel	Histoire et esthétique de la photographie 2	21		1	6
Cours Optionnel	> Art et mondialisation. Echanges et circulations entre l'Afrique et l'Europe	21		1	6
Cours Optionnel	Histoire de l'architecture à la période contemporaine 1	21		1	6
Cours Optionnel	> Méthodologie et actualité de la recherche en histoire de l'architecture	21		1	6
Cours Optionnel	Patrimoine et histoire de l'art 2	21		1	6
Cours Optionnel	Archéologie dans la cité : éthique, médiation et valorisation	24		1	6
Cours Optionnel	L'Antiquité d'hier à aujourd'hui : collections et réception	24		1	6
Cours Optionnel	Du terrain au musée : conduite d'opérations et gestion du patrimoine archéologique	24		1	6
Cours Optionnel	Pratiques de la médiation / valorisation	24		1	6
UE 3 : Langues				1	2
Cours obligatoire	Langue vivante	0	18		
Volume horaire minimum étudiant - Total semestriel		90	18		30
		108			

Semestre 2					
UE 1 : Approfondissement		2			4
Cours Obligatoire	Idéologie de la conservation	24		1	2
Cours Obligatoire	Valeur et matérialité du patrimoine 2	24		1	2
UE 2 : Complémentaire (2 séminaires au choix)		2			4
Cours Optionnel	Technologie céramique	24		1	2
Cours Optionnel	Culture matérielle : archéologie et ethnologie	24		1	2
Cours Optionnel	> Sociétés préhistoriques 2 : perspectives palethnologiques et paléohistoriques	24		1	2
Cours Optionnel	> Cultures préhistoriques 2 : derniers chasseurs	24		1	2
Cours Optionnel	> Introduction à la recherche sur le Néolithique en Europe	24		1	2
Cours Optionnel	> Ages du Bronze et du Fer en France	24		1	2
Cours Optionnel	> Journées d'archéologie précolombienne	24		1	2
Cours Optionnel	> Archéologie du monde égéen 2: histoire et actualités	24		1	2
Cours Optionnel	> Archéologie et arts Maya 2	24		1	2
Cours Optionnel	> Archéologie et arts de l'aire andine 2	24		1	2
Cours Optionnel	> Archéologie de l'Afrique subsaharienne	24		1	2
Cours Optionnel	> Cultures et sociétés anciennes du Pacifique Sud	24		1	2
Cours Optionnel	> La naissance de l'Etat au Proche-Orient	24		1	2
Cours Optionnel	> Grecs et indigènes en Occident	24		1	2
Cours Optionnel	> Orient hellénistique et romain 2 : Nubie, Mer Rouge, Arabie, Mésopotamie	24		1	2
Cours Optionnel	> Sanctuaires et territoires en Gaule romaine	24		1	2
Cours Optionnel	> Sculpture grecque	24		1	2
Cours Optionnel	> Archéologie et histoire de l'art du monde byzantin 2	24		1	2
Cours Optionnel	> Art et archéologie islamiques 2	24		1	2
Cours Optionnel	> Archéologie de l'espace médiéval: étude de cas	24		1	2
Cours Optionnel	> Historiographie, épistémologie, théorie en archéologie médiévale	24		1	2
Cours Optionnel	Questions d'histoire de l'art médiéval 2	21		1	2
Cours Optionnel	Les arts monumentaux à l'époque médiévale : formes, matières fonctions	21		1	2
Cours Optionnel	Peinture en Europe du Nord (XVIe-XVIIe siècles) 2	21		1	2
Cours Optionnel	Problèmes et méthodes en histoire de l'art moderne (XVIIe-XVIIIe siècles) 3	21		1	2
Cours Optionnel	Renaissance italienne 4	21		1	2
Cours Optionnel	Patrimoine et histoire de l'art 4	21		1	2
Cours Optionnel	Problèmes d'interprétation en histoire de l'art contemporain 2	21		1	2
Cours Optionnel	Histoire et esthétique de la photographie 3	21		1	2
Cours Optionnel	Questions de peinture (XIXe-XXe siècle) 4	21		1	2
Cours Optionnel	Etre artiste au XXe siècle 2	21		1	2
Cours Optionnel	Art, science et psychologie 2	21		1	2
Cours Optionnel	Objet, Art, Territoires	21		1	2
Cours Optionnel	Histoire de l'architecture à la période contemporaine 2	21		1	2
Cours Optionnel	Actualités de la recherche en histoire de l'architecture	21		1	2
Cours Optionnel	Musées et muséographie	21		1	2
Cours Optionnel	Actualités du patrimoine	21		2	2
UE 3 : Expérience en milieu professionnel		1			2
Cours Obligatoire	Stage	0	350		
UE 4 : Mémoire		10			20
Cours Obligatoire	Mémoire	0	0		
Volume horaire étudiant - Total semestriel		90	350		30
		440			
Total annuel		180	368		60
		548			

MASTER 2 « HISTOIRE ET TECHNOLOGIE DE L'ART ET DE LA RESTAURATION »

Thèmes des cours - Semestre 3

UE 1 APPROFONDISSEMENT DES PRATIQUES ET DES METHODES

VALEURS ET MATERIALITE DU PATRIMOINE 1

Responsable : William WHITNEY

Comment définir la conservation-restauration ? Pouvons-nous continuer à nous contenter de définir la valeur et la portée de la conservation-restauration uniquement à travers des sciences sur lesquelles elle s'est fondée au cours du XIXe et du début du XXe siècles ? Est-ce possible d'envisager que la conservation-restauration apporte une valeur spécifique et nouvelle aux sciences exactes et humaines ?

Ce cours incite à l'analyse critique de la conservation et de la restauration. Il se concentre sur une analyse de la logique des pratiques de cette discipline. Cette analyse se fonde sur le seul protocole de recherche en conservation-restauration proposé par Reedy et Reedy. Ce protocole consiste en l'identification de la matérialité à travers des unités d'intervention (les objets ou collections) puis l'identification des valeurs à travers les unités de mesure (cm., kg, joule, etc.) ou d'appréciation (beau, historique, patrimonial, etc.) pertinentes dans l'évaluation de ces premières. A partir de cette première approche de la matérialité se construit l'analyse technologique de sa mise en œuvre. Cette analyse se fait à travers l'identification des séquences facilement identifiables ainsi que les séquences moins perceptibles. Les séquençages établis permettent d'identifier des moments essentiels d'articulation entre les fonctions technologiques et les fonctions sémiotiques.

Cette analyse critique permet l'identification des relations entre les différentes échelles d'appréhension et de compréhension de la matérialité des objets culturels et des différentes valeurs que nous y associons.

METHODES DE RECHERCHE TECHNOLOGIQUES

Responsable : William WHITNEY

Les œuvres que vous allez étudier dans le cadre de vos mémoires en M1 et M2 ont une existence matérielle. Comment étudier cette matérialité ? Comment situer cette matérialité par rapport à une étude de l'existence des objets qui constituent vos corpus, de leur histoire ? Comment étudier la Technologie face à l'Histoire ?

Il y a quatre laboratoires publics du Ministère de la culture qui s'occupent des œuvres des collections nationales : le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (LRMH), le Centre de Recherche Collections (CRCC), le Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF) et le Laboratoire du Musée de la Musique. Nous allons aborder la nature de l'information générée par ces laboratoires ainsi que les moyens de l'exploiter selon vos sujets de recherches.

UE 2 COMPLEMENTAIRE

Deux séminaires à choisir :

METHODES EN ARCHEOLOGIE

ARCHEOLOGIE DANS LA CITE : ETHIQUE ET VALORISATION

Responsable : Haris PROCOPIOU et Boris VALENTIN

Source de savoir, d'instruction, d'émotion, de construction mémorielle, de tourisme harmonieux, etc., l'archéologie se heurte aussi aux fables, mythes identitaires et profits illicites. Lutter contre ces dérives suppose que les chercheurs élaborent une éthique commune et veillent à ce que leurs résultats soient valorisés. Ces aspects seront traités à partir des cas concrets (déontologie scientifique, mise en valeur du patrimoine, lutte contre le pillage, restitution des antiquités, médiation et vulgarisation, rapports au politique).

Réception des étudiants le mardi à 11h bureau 169D MAE de Nanterre.

DU TERRAIN AU MUSEE : CONDUITE D'OPERATIONS ET GESTION DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE

Responsables : François GILIGNY et Bruno DESACHY

Ce cours abordera les différentes facettes de l'archéologie préventive et les choix les plus pertinents à effectuer selon le milieu dans lequel est inséré le chantier ou selon les périodes concernées. On s'intéressera tout d'abord à la réalisation du « diagnostic », puis aux différentes méthodes d'organisation des opérations de fouille et à la gestion du mobilier archéologique sur un chantier, dans une base archéologique ou un laboratoire. Seront enfin abordés le fonctionnement et la gestion d'un service archéologique ainsi que la mise en valeur des vestiges et la patrimonialisation des sites.

HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE DES TECHNIQUES

Responsables : François GILIGNY et Haris PROCOPIOU

Autres enseignants : Claire ALIX et Danielle ARRIBET-DEROUIN

Voir page 41

PRATIQUE DE LA MEDIATION / VALORISATION

Responsables : François GILIGNY et Bruno DESACHY

Les étudiants se destinant à une carrière de médiateur du patrimoine spécialisés en archéologie trouveront dans ce cours une présentation des pratiques actuelles dans différents contextes et structures institutionnelles : musée, collectivité territoriale, structure associative, parc archéologique, ONF. Sera également présenté de manière didactique la conception et réalisation d'un projet de médiation tel qu'un atelier ou une mallette pédagogique.

ANALYSE DES MATERIAUX DE L'ARCHEOLOGIE ENVIRONNEMENTALE

Responsable :

Voir page 42

PRÉHISTOIRE

SOCIETES PREHISTORIQUES 1

Responsables : Boris VALENTIN et Marianne CHRISTENSEN

Voir page 42

CULTURES PREHISTORIQUES 1

Responsable : Roxanne ROCCA

Séminaire suspendu en 2023/2024

TECHNIQUES PREHISTORIQUES

Responsable : Marianne CHRISTENSEN

Voir page 42

PROTOHISTOIRE

INTRODUCTION A LA RECHERCHE SUR LE NEOLITHIQUE EN FRANCE

Responsables : Françoise BOSTYN et François GILIGNY

Ce cours se propose d'aborder les principales thématiques de la recherche actuelles sur le Néolithique de la France, en intégrant à la fois les avancées méthodologiques et les découvertes les plus récentes. Les études de cas seront choisies sur l'ensemble du territoire français pour alimenter les discussions autour de sujets relevant de problématiques variées (organisation de l'habitat, pratiques funéraires, circulations des matériaux, organisations sociales, etc.) qui s'intègrent dans une approche plus large de l'évolution des premières sociétés agro-pastorales vers des sociétés plus inégalitaires.

INTRODUCTION A LA RECHERCHE SUR LES AGES DU BRONZE ET DU FER EN EUROPE

Responsables : Sophie KRAUSZ et Pascal RUBY

Ancré dans l'actualité de la recherche, ce cours aborde plusieurs aspects des grands débats actuels de la Protohistoire européenne. A travers de nombreux exemples et des découvertes majeures, Sophie Krausz se concentrera sur les thèmes

de la guerre et de la violence dans les sociétés de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer. Ces thèmes emblématiques lui permettront d'évoquer les évolutions politiques, économiques, sociales ou encore religieuses qui affectent les sociétés d'Europe continentale au cours des deux derniers millénaires avant notre ère.

ARCHEOLOGIE DU MONDE EGEEN 1 : LE BRONZE RECENT ET LE DEBUT DE L'AGE DU FER

Responsable : Maia POMADERE

Voir page 42

AMÉRIQUE PRÉCOLOMBIENNE

ARCHEOLOGIE ET ARTS MAYA 1

Responsables : Lili FRANITCH, Benoît BACONNET et Marie RAMELET

Voir page 43

ARCHEOLOGIE ET ARTS DE L'AIRE ANDINE 1

Responsable : Nicolas BERMEO

Voir page 43

ARCHEOLOGIE ET ARTS PRECOLOMBIENS

Responsable : Brigitte FAUGÈRE

Voir page 43

ARCHÉOLOGIE DU MONDE ARCTIQUE

LE MONDE ARCTIQUE : PREHISTOIRE, ART ET ARCHEOLOGIE

Responsable : Claire ALIX

Voir page 43

ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

ARCHEOLOGIE GENERALE DU PROCHE-ORIENT

Responsable : Pascal BUTTERLIN

Voir page 43

ANTIQUITÉ CLASSIQUE

ARCHEOLOGIE DE LA CITE GRECQUE

Responsable : Francis PROST

Séminaire suspendu en 2023/2024

CERAMIQUE ET ARCHITECTURE GRECQUES

Responsable : Maia POMADERE

Voir page 44

ARCHEOLOGIE ET ARTS DE ROME ET DE L'ITALIE REPUBLICAINES

Responsable : Stéphane BOURDIN

Voir page 44

ORIENT HELLENISTIQUE ET ROMAIN I : ÉGYPTÉ, SYRIE, PALESTINE, ANATOLIE, CHYPRE

Responsable : Gaëlle TALLET

Voir page 44

MOYEN ÂGE

ART ET ARCHEOLOGIE ISLAMIQUES 1

Responsable : Jean Pierre VAN STAEVEL

Voir page 44

ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART DU MONDE BYZANTIN 1

Responsable : Dominique PIERI

Voir page 45

ARCHEOLOGIE MEDIEVALE ET MODERNE : METHODOLOGIE DISCIPLINAIRE

Responsables : Anne NISSEN, Florence JOURNOT et Danielle ARRIBET-DEROIN

Voir page 45

MILIEUX ET PRATIQUES SOCIALES DES MONDES MEDIEVAUX

Responsables : Anne NISSEN, Florence JOURNOT et Danielle ARRIBET-DEROIN

Voir page 45

QUESTIONS D'HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL 1

Responsable : Florence JOURNOT

Voir page 45

QUESTIONS D'ICONOLOGIE MONUMENTALE A L'EPOQUE MEDIEVALE

Responsable : Philippe PLAGNIEUX

Ce séminaire abordera le contexte de la commande, ainsi que les processus d'élaboration et les conditions de création de l'œuvre d'art, plus spécifiquement la sculpture funéraire. Dans une démarche cherchant à lier plus étroitement histoire, spiritualité et histoire de l'art, on traitera plusieurs études de cas.

Réception des étudiants sur rendez-vous le vendredi de 16h00 à 18h00, bureau 113, Galerie Colbert.

ART DES TEMPS MODERNES

PROBLEMES ET METHODES EN HISTOIRE DE L'ART MODERNE (XVIIe-XVIIIe SIECLES) 2

Responsable : Emilie BECK SAIELLO

LES ECRITS ORDINAIRES D'ARTISTES

Le séminaire sera consacré aux « écrits du for privé », autrement appelés écrits ordinaires ou écritures de l'intime. Si les *Mémoires* d'Élisabeth Vigée Le Brun ou le *Journal* de Thomas Jones sont bien connus, ils appartiennent à la catégorie des récits autobiographiques rétrospectifs, construits savamment par leur auteur afin de constituer un autoportrait idéal à léguer à la postérité. Bien différents sont les écrits ordinaires – livres de comptes domestiques ou professionnels, correspondances, listes d'œuvres etc... - instruments de gestion souvent destinés à disparaître avec la mort de l'artiste ou la fermeture de l'atelier. Ces documents, délaissés sinon détruits, sont en revanche de précieux outils pour l'historien. Au-delà de leur utilité pour établir le catalogue raisonné de l'œuvre – comme le *Liber Veritatis* pour celui de Claude Lorrain - ils constituent une source indispensable pour l'histoire sociale de l'art et pour l'histoire matérielle, l'histoire de l'intime et de la construction de soi.

Les séances alterneront étude du thème (avec distribution de textes à analyser et de bibliographies) et présentation des travaux de recherche en cours.

RENAISSANCE ITALIENNE 3

Responsable : Sefy HENDLER

GENESE D'UNE EXPOSITION : LES MEDICIS ET LE GHETTO DE FLORENCE

Le séminaire se focalisera sur le projet d'exposition, développé avec le Medici Archive Project (MAP) de Florence pour les Galeries des Offices, sur l'histoire méconnue du Ghetto de Florence. Créé par Cosme Ier de Médicis, fruit d'un calcul politique et économique complexes, le Ghetto était avant tout un lieu de ségrégation mais aussi le pivot d'un important microcosme humain, culturel et religieux. Sa fondation, basée sur le modèle juridique du Ghetto de Venise (1516) et de Rome (1555), se fit sur la base des conceptions religieuses et doctrinales de la Contre-Réforme et permit un rapprochement utilitaire du Duché de Toscane de l'Église du Concile de Trente. Se tournant vers l'extraordinaire patrimoine artistique des Galeries des Offices, le projet d'exposition entend mettre en lumière une page importante mais peu connue de la stratégie culturelle des Médicis. Ce sera aussi l'occasion d'observer la place primordiale dans l'art florentin du XVe et XVIe siècle de figures héroïques que l'on appelait les 'hébreux' tels Joseph, Judith mais aussi David et Moïse.

PEINTURE EN EUROPE DU NORD (XVI^E-XVII^E SIECLES) 1

Responsable : Michel WEEMANS

L'IMAGE PIEGE. IMAGES DU PIEGE ET PIEGES DE L'IMAGE DANS L'ART NEERLANDAIS DE LA PREMIERE MODERNITE.

Personnages en train de présenter une souricière, oiseleurs embusqués, figures diaboliques posant des pièges, natures mortes peintes en trompe l'œil exhibant des cages à oiseau et des filets : l'art des Pays-Bas de la première modernité est parsemé de pièges. Nous explorerons cette iconographie sous l'angle de la notion « d'image piège » qui sera progressivement définie, en entretenant les fils de la théologie, de l'anthropologie, de l'histoire de l'art et de la théorie de l'art. L'accent sera mis sur la réflexion des peintres et des théoriciens sur l'analogie entre l'image et le piège. Ce séminaire examinera les figures artistiques de l'illusion et envisagera la longue histoire de l'association de l'art avec la tromperie.

ART CONTEMPORAIN

PROBLEMES D'INTERPRETATION EN HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN 1 ET 2

Responsable : Pierre WAT

L'analyse de l'art contemporain met en jeu plusieurs démarches qui, réunies, construisent le jugement sur les œuvres d'art. Les artistes sont parfois interprètes de leur propre travail, les critiques construisent des jugements tributaires de l'évolution des idées, les historiens élaborent des notions ou des questions qui permettent d'étudier le passé. Toutes ces démarches n'aboutissent pas à un résultat équivalent mais signifient au contraire la dimension historique de tout jugement et la fonction de l'interprétation qu'elle soit déclarée en tant que telle ou au contraire implicite voire involontaire. A partir d'exemples, on cherchera à mettre en évidence la valeur d'interprétation dans le discours sur l'art.

ART, SCIENCE ET PSYCHOLOGIES (XIX^E-XX^E SIECLES) 1 ET 2

Responsable : Pascal ROUSSEAU

MIND CONTROL (XIXE-XXE SIECLES)

Le séminaire sera consacré à la question du conditionnement psychologique dans ses relations aux pratiques et protocoles de l'art contemporain (XIXe-XXe siècles). Il s'agira d'éclairer les échanges entre artistes et scientifiques au cours de la modernité, et de préciser, à partir de divers cas d'études, la nature de la fascination des artistes pour le contrôle psychique du spectateur dans le rapport à l'espace et à l'environnement, les systèmes et dispositifs d'influence sur les états de conscience, en faisant l'hypothèse que la période choisie constitue un moment privilégié dans le développement de la culture des sciences neurologiques, psychologiques et psychiatriques.

Réception des étudiants le vendredi de 11 h00 à 13h00, bureau 114, Galerie Colbert.

ÊTRE ARTISTE AU XX^E SIECLE 1 ET 2

Responsable : Philippe DAGEN

PORTRAIT DE L'ARTISTE EN VOLEUR

Qu'entend-on par appropriation aujourd'hui, alors que cette notion est de plus en plus souvent employée ? Quelles sont les indices, les enjeux et les conséquences de telles appropriations quand elles se saisissent de formes d'art propres à des civilisations non-occidentales ? Réciproquement, qu'en est-il d'artistes venus de ces mondes et qui pratiquent des modes de création longtemps considérés comme caractéristiques de l'art occidental, la peinture par exemple ?

Réception des étudiants le vendredi de 9h à 10h30, bureau 115, Galerie Colbert.

ART ET MONDIALISATION

Responsable : Marie GISPERT

CATALOGUES D'EXPOSITION ET MONDIALISATION

Alors que l'histoire des expositions est, depuis quelques années, devenue un champ important de l'histoire de l'art, ce séminaire propose de réfléchir aux formes et enjeux d'un objet qui leur est étroitement lié tout en portant des problématiques propres : le catalogue. Il s'agira cette année d'interroger le rôle joué par les catalogues d'exposition dans les circulations artistiques à une échelle mondialisée, en interrogeant notamment les scènes chinoises, irakiennes et brésiliennes.

HISTOIRE ET ESTHETIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE 2

Responsable : Michel POIVERT

Les études analogiques pourraient prendre pour objet les attitudes, les formes, les productions qui proposent une réconciliation entre les deux cultures (numérique et analogiques), par l'expérimentation et non l'opposition. Création à partir des médiums obsolètes, capacité de redessiner une histoire en percevant l'obsolète comme une forme de réparation, ingéniosité expérimentale de la reconversion des outils et des savoir-faire, éthique de la REGENERATION, voilà le contour non exhaustif des études analogiques.

QUESTIONS DE PEINTURE ? (XIX^E-XX^E SIECLES) 3 & 4

Responsable : Elvan ZABUNYAN

ART CONTEMPORAIN, MIGRATIONS, RECITS ENLACES (XXE-XXIE)

Ce séminaire s'attache à étudier les récits enlacés entre l'art contemporain depuis les années 1960 et les migrations de personnes, d'objets et d'idées entre les continents. À partir d'une critique postcoloniale, seront interrogés les ascendances, les exils, les diasporas et la façon dont les artistes réfléchissent à la mémoire des lieux et aux généalogies en convoquant des archives visuelles et textuelles dans un contexte global. Les séances alterneront études de cas, ateliers de lecture et invitations extérieures. Elles aboutiront à un travail de restitution collectif de la recherche.

Réception des étudiantes et des étudiants le vendredi de 11h30 à 13h00 et sur rdv, bureau 115, Galerie Colbert.

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE A L'EPOQUE CONTEMPORAINE 1 & 2

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

L'ARCHITECTURE, SON TEMPS, SA « MISE EN HISTOIRE » : RADIOSCOPIE D'UNE BASCULE DE L'HISTOIRE (ANNEES 1960-1980)

Ce séminaire, centré sur les années 1960-1980, propose d'interroger l'une des plus importantes bascules historiques qu'ait connu l'histoire de l'architecture récente, dont les conséquences définissent encore en partie la création contemporaine. En s'intéressant aux conditions de la pratique de l'architecture, à la production architecturale à proprement parler et aux enjeux théoriques qui la sous-tendent, ce séminaire propose un véritable exercice de « mise en histoire » dont les méthodes pourront entrer en résonance avec les recherches des étudiants, quels que soient les sujets mobilisés.

HISTOIRE DU PATRIMOINE

PATRIMOINE ET HISTOIRE DE L'ART 3

Responsable : Émilie HAMMEN

MODE, PATRIMOINE ET MUSEES

Ce séminaire vise à retracer les grandes étapes de la patrimonialisation de la mode et du vêtement. Nous étudierons la manière dont les nombreux éléments de la parure ont rejoint les collections de différents modèles de musées dès le XIX^e siècle – musées d'arts industriels, musées d'histoire ou encore d'ethnographie – avant l'apparition d'institutions ou de départements dédiés au siècle suivant. Il s'agira également de comprendre l'évolution des expositions de mode depuis l'adoption des *period rooms*, qui placent le vêtement au sein d'un ensemble décoratif, jusqu'aux initiatives contemporaines cherchant à restituer un phénomène culturel, dynamique et complexe, qui s'incarne par-delà le seul vêtement.

MASTER 2 « HISTOIRE ET TECHNOLOGIE DE L'ART ET DE LA RESTAURATION »

Thèmes des cours – Semestre 4

UE 1 APPROFONDISSEMENT

IDEOLOGIE DE LA CONSERVATION

Responsable : Delphine BURLOT

L'affirmation que la conservation-restauration est un problème politique et culturel avant d'être un problème technique n'est plus à démontrer. Ainsi la finalité du cours est d'explicitier une telle affirmation en transmettant aux étudiants les outils d'analyse diachronique et synchronique des discours sur la conservation-restauration souvent réduits aux théories et à la déontologie de la restauration.

VALEURS ET MATERIALITE DU PATRIMOINE 2

Responsable : William WHITNEY

Comment définir la conservation-restauration ? Pouvons-nous continuer à nous contenter de définir la valeur et la portée de la conservation-restauration uniquement à travers des sciences sur lesquelles elle s'est fondée au cours du XIXe et du début du XXe siècles ? Est-ce possible d'envisager que la conservation-restauration apporte une valeur spécifique et nouvelle aux sciences exactes et humaines ?

Ce cours incite à l'analyse critique de la conservation et de la restauration. Il se concentre sur une analyse de la logique des pratiques de cette discipline. Cette analyse se fonde sur le seul protocole de recherche en conservation-restauration proposé par Reedy et Reedy. Ce protocole consiste en l'identification de la matérialité à travers des unités d'intervention (les objets ou collections) puis l'identification des valeurs à travers les unités de mesure (cm., kg, joule, etc.) ou d'appréciation (beau, historique, patrimonial, etc.) pertinentes dans l'évaluation de ces premières. A partir de cette première approche de la matérialité se construit l'analyse technologique de sa mise en œuvre. Cette analyse se fait à travers l'identification des séquences facilement identifiables ainsi que les séquences moins perceptibles. Les séquençages établis permettent d'identifier des moments essentiels d'articulation entre les fonctions technologiques et les fonctions sémiotiques.

Cette analyse critique permet l'identification des relations entre les différentes échelles d'appréhension et de compréhension de la matérialité des objets culturels et des différentes valeurs que nous y associons.

UE 2 COMPLEMENTAIRE

Deux séminaires à choisir :

METHODES EN ARCHEOLOGIE

TECHNOLOGIE CERAMIQUE

Responsables : François GILIGNY

Ce cours est réservé aux étudiants travaillant sur de la céramique et ayant suivi le cours de Master1, ou son équivalent. Il a pour objectif d'initier à la lecture et à l'identification des traces de fabrication de la céramique, des techniques de traitement de surface et de décor et aux méthodes employées. On s'appuiera en particulier sur des corpus céramiques archéologiques et expérimentaux (Proche-Orient ancien et Néolithique du Bassin parisien). Un exercice de lecture des pièces validera ce cours.

CULTURE MATERIELLE : ARCHEOLOGIE ET ETHNOLOGIE

Responsables : Haris PROCOPIOU

Autre enseignant : Nathan SCHLANGER

Ce séminaire s'inscrit dans la continuité de l'enseignement de l'université Paris 1 (1981-1995) dont il reprend le titre et du séminaire du Groupement de Recherche International « Anthropologie et histoire des arts » initié par le musée du quai Branly (2008-2016). Outre l'archéologie, l'anthropologie et l'histoire de l'art ou la technologie culturelle, ce sont la sociologie de l'innovation, les *material culture studies* (sociologie de la consommation et des usages), l'anthropologie cognitive et même la primatologie qui convergent aujourd'hui et apportent des éclairages nouveaux sur les multiples manières dont des objets ou des actions matérielles sont impliqués dans les organisations sociales et les systèmes de pensée. Ce séminaire a pour ambition d'être un lieu d'échange d'hypothèses et de méthodes où seront exposés et débattus des travaux récents relatifs aux objets, aux techniques et aux arts. En 2019, le thème privilégié du séminaire portera sur les processus de création, les savoirs et les savoir-faire, les sens et les émotions impliqués. Les exposés de chercheurs et d'enseignants invités alterneront avec des cours de synthèse permettant de situer ces exposés dans le panorama actuel des études portant sur la culture matérielle.

PREHISTOIRE

SOCIETES PREHISTORIQUES 2 : PERSPECTIVES PALETHNOLOGIQUES ET PALEOHISTORIQUES

Responsables : Boris VALENTIN et Marianne CHRISTENSEN

Les séances sont spécifiquement consacrées à la méthodologie des recherches en M1 et M2 : plusieurs d'entre elles permettent aux étudiants en Master de présenter l'état d'avancement de leurs travaux de façon à préparer l'achèvement du mémoire. Ce cours est obligatoire en M1 et en M2 pour les étudiants qui se spécialisent en préhistoire, et son programme est consultable sur l'EPI.

CULTURES PREHISTORIQUES 2 : DERNIERS CHASSEURS

Responsable : Boris VALENTIN

Cet enseignement porte sur les sociétés qui ont vécu le « Dernier changement climatique global » du Tardiglaciaire et du début de l'Holocène. L'augmentation et l'amélioration spectaculaires des sources, notamment grâce à l'archéologie préventive, fournissent de tous nouveaux éléments aux débats en cours. Les thèmes abordés sont aussi variés que possible (relations avec le milieu, techniques d'acquisition et de fabrication, structures d'habitat, pratiques symboliques...) et visent une compréhension globale des sociétés étudiées. Séances théoriques, méthodologiques et documentaires (parfois sur le terrain) alternent, souvent en lien avec les activités du thème « Palethnologie du Mésolithique » de l'UMR 7041 ou avec celles d'un groupe de contact avec l'INRAP.

PROTOHISTOIRE

INTRODUCTION A LA RECHERCHE SUR LE NEOLITHIQUE EN EUROPE

Responsables : Françoise BOSTYN et François GILIGNY

LA MAISONNEE NEOLITHIQUE, APPROCHES ARCHEOLOGIQUE ET ETHNO-ARCHEOLOGIQUE

Dans la continuité du premier semestre, ce cours présentera les recherches et découvertes récentes faites sur le Néolithique et le Chalcolithique en Europe. A partir de la fin du VI^e millénaire, l'ensemble des événements se déclinent à l'échelle européenne, territoire de plus en plus densément peuplé et au sein duquel les circulations d'objets et de personnes sont régulières. Différents angles d'approches de ces problématiques seront ainsi développés.

ÂGES DU BRONZE ET DU FER EN FRANCE

Responsable : Sophie KRAUSZ

Ce cours est consacré à l'histoire des communautés de l'Europe continentale, contemporaines des sociétés méditerranéennes, de l'Atlantique à la mer Noire qui se sont développées au cours du premier millénaire avant notre ère. Nous verrons de quelle manière l'archéologie a considérablement renouvelé la connaissance de ces peuples sans écriture, ceux que les Grecs nommaient les Celtes. Le cours abordera différents aspects des Celtes : historiographie, art, architecture, religion et pratiques culturelles.

ARCHEOLOGIE DU MONDE EGEEEN 2 : HISTOIRE ET ACTUALITES

Responsable : Haris PROCOPIOU

TECHNIQUES, CULTURES, MILIEUX

Ce séminaire est consacré à la présentation et à la discussion de problématiques actuelles de la recherche à partir de travaux menés dans le monde égéen, mais aussi dans les aires culturelles connexes (Balkans, Europe occidentale, Proche-Orient). Il s'organise en deux volets : le premier est centré sur les travaux en cours (travaux de terrain, études, publications) des membres de l'équipe de Protohistoire égéenne de l'UMR 7041 et des doctorants, ainsi que de chercheurs invités ; le second porte actuellement sur les techniques agricoles et les techniques artisanales dans le monde égéen, abordées à travers des applications précises (outillage, ateliers, iconographie, textes, données ethnographiques, etc.). Ce séminaire est obligatoire pour les étudiants en Master et en Doctorat en archéologie égéenne. Les problématiques traitées concernent également les étudiants en protohistoire européenne, en archéologie orientale et en archéologie grecque.

Réception des étudiants sur rendez-vous, bureau 318, Institut d'art et d'archéologie.

AMÉRIQUE PRÉCOLOMBIENNE

ARCHEOLOGIE ET ARTS MAYA 2

Responsables : Lili FRANITCH, Benoît BACONNET et Marie RAMELET

Voir page 43

ARCHEOLOGIE ET ARTS DE L'AIRE ANDINE 2

Responsable : Nicolas BERMEO

Voir page 43

JOURNEES D'ARCHEOLOGIE PRECOLOMBIENNE

Responsable : Brigitte FAUGÈRE

Les Journées en Archéologie Précolombienne regroupent étudiants de Master et de Doctorat autour d'un conférencier ou d'un chercheur, et d'un thème choisi en fonction des sujets de mémoire des étudiants. Ces derniers présentent dans l'après-midi l'avancée de leur recherche.

ARCHÉOLOGIE DE L'AFRIQUE

ARCHEOLOGIE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Responsable : Emmanuelle HONORE

Ce séminaire est une initiation à la recherche et permet d'aborder des problématiques d'actualité en archéologie de l'Afrique. Se concentrant sur les aspects méthodologiques, il vise également à nourrir le travail de rédaction des mémoires.

ARCHÉOLOGIE OCÉANIENNE

CULTURES ET SOCIÉTÉS ANCIENNES DU PACIFIQUE SUD

Responsable : Émilie NOLET

L'objectif du cours est d'illustrer la diversité des recherches actuellement conduites sur les sociétés pré-européennes d'Océanie, en mêlant les aires culturelles, les méthodes d'approche (ethnoarchéologie, archéo-anthropologie funéraire, disciplines paléoenvironnementales, etc.) et les thématiques d'enquête : histoire du peuplement, systèmes sociopolitiques, religions anciennes, etc. Une place sera aussi faite à l'étude des sociétés contemporaines et en particulier de leurs cultures matérielles.

ANTIQUITÉ CLASSIQUE

SCULPTURE GRECQUE

Responsable : Francis PROST

Séminaire suspendu en 2023/2024

GRECS ET INDIGENES EN OCCIDENT

Responsable : Alain DUPLOUY

Le séminaire portera cette année sur les « fondations » grecques et indigènes d'Italie du Sud. Le séminaire explorera les modalités en œuvre au commencement des implantations et les stratégies développées pour « construire » la cité, dans tous les sens du terme, et la perpétuer. L'objectif du séminaire est d'interroger la documentation archéologique (et textuelle) relative à la "construction" des établissements d'Italie du Sud. Quels sont les éléments constitutifs d'une agglomération grecque ou indigène ? Y a-t-il un modèle grec ? Est-il transposé en pays indigène ? Comment se marque la fondation des établissements humains sur le sol ? Divers types de sources (archéologiques, artistiques, littéraires et épigraphiques) seront convoqués pour étudier ce phénomène.

Après une introduction théorique et méthodologique, le séminaire reposera sur la contribution et la participation des étudiants. Trois dossiers seront envisagés : Métaponte, Poseidonia, et Laos. Les participants au séminaire veilleront à interroger la documentation mise à leur disposition en ligne et à travers la bibliographie pour construire un exposé critique et méthodologique. L'intérêt sera porté sur la présentation des données, leur discussion critique et leur mise en perspective en regard de la thématique choisie dans le séminaire.

Pour plus de détail, cf. <http://archeologie-grecque.univ-paris1.fr>

N.B. Assiduité de présence obligatoire.

SANCTUAIRES ET TERRITOIRES EN GAULE ROMAINE

Responsables : Stéphane BOURDIN et Laure LAÛT

Ce séminaire porte : d'une part sur les lieux de culte de la Gaule romaine (architecture et décor des temples et des bâtiments associés, offrandes en bois, tôle de bronze et pierre, pratiques cultuelles, approches intra-site) ; d'autre part sur l'insertion de ces lieux de culte dans les territoires de *civitates* (place dans le paysage physique et humain, relations avec le réseau des agglomérations et des voies, approches inter-site).

ORIENT HELLENISTIQUE ET ROMAIN II : NUBIE, MER ROUGE, ARABIE, MESOPOTAMIE

Responsable : Gaëlle TALLET

INTRODUCTION A LA RECHERCHE SUR L'ORIENT MEDITERRANEEN HELLENISTIQUE ET ROMAIN, ENTRE LA CONQUETE D'ALEXANDRE ET LE IVE SIECLE APR. J.-C. : REGIONS NON MEDITERRANEENNES

Le programme du semestre est tourné vers l'archéologie des marges désertiques de l'Orient et sur les milieux oasiens. Il s'agira d'aborder la problématique de l'accès à l'eau dans des zones arides et hyperarides et des nécessaires adaptations des sociétés humaines à des conditions extrêmes et à des changements climatiques prégnants. Sera également posée la question des ressources spécifiques qui justifient l'investissement de tels espaces (animales, minérales, végétales) et des enjeux de leurs usages, par des populations nomades, semi-nomades ou sédentaires.

Réception des étudiants le mardi de 9h à 10h, bureau 305, Institut d'art et d'archéologie.

ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

LA NAISSANCE DE L'ÉTAT AU PROCHE-ORIENT

Responsable : Pascal BUTTERLIN

Il s'agit d'étudier la formation des sociétés complexes du Proche-Orient ancien du V^e au III^e millénaire.

Réception des étudiants le mardi à 14h, bureau 321, Institut d'art et d'archéologie.

MOYEN ÂGE

ART ET ARCHEOLOGIE ISLAMIKES 2

Responsable : Jean Pierre VAN STAEVEL

Voir page 44

ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE DE L'ART DU MONDE BYZANTIN 2

Responsable : Dominique PIERI

Voir page 45

ARCHEOLOGIE DE L'ESPACE MEDIEVAL : ETUDE DE CAS

Responsable : Anne NISSEN et Florence JOURNOT

Les séminaires font état de recherches archéologiques médiévales ou modernes en cours, en grande partie appuyées sur des intervenants extérieurs. L'objectif est de mettre les étudiants en contact avec les professionnels de l'archéologie et l'actualité scientifique. Les grands domaines de l'archéologie médiévale (funéraire, rurale, urbaine, castrale...) seront illustrés par des études de cas et articulés aux thématiques des mémoires ou de thèses en cours.

Réception des étudiants le vendredi de 13h30 à 14h30, salle 321, Institut d'art et d'archéologie.

HISTORIOGRAPHIE, EPISTEMOLOGIE, THEORIES EN ARCHEOLOGIE MEDIEVALE

Responsables : Anne NISSEN et Florence JOURNOT

Le Moyen âge s'étend sur un millénaire qui marque à la fois la transformation des mondes antiques et la transition vers le monde moderne. L'archéologie médiévale repose sur une longue tradition, mais c'est une discipline académique jeune, qui tout récemment tend à englober l'époque moderne. Son articulation avec l'Histoire, l'Histoire de l'Art, voire la Proto-histoire conduit à réfléchir sur les problématiques, les choix méthodologiques de la discipline ainsi que sur sa place dans la société actuelle.

Réception des étudiants le vendredi de 13h30 à 14h30, salle 321, Institut d'art et d'archéologie.

*Il est recommandé aux étudiants en archéologie médiévale de suivre également les cours suivants proposés par l'UFR d'Histoire : **Laurent Feller** : Économies et sociétés médiévales et **Geneviève Bühner-Thierry** : Histoire et anthropologie des sociétés du haut Moyen âge.*

LES ARTS MONUMENTAUX A L'EPOQUE MEDIEVALE : ACTUALITE DE LA RECHERCHE

Responsable : Philippe PLAGNIEUX

Il s'agira de réexaminer la création artistique sur le long XIIe siècle.

Réception des étudiants sur rendez-vous le vendredi de 16h00 à 18h00, bureau 113, Galerie Colbert.

QUESTIONS D'HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL 2

Séminaire suspendu pour l'année 2023/2024

ART DES TEMPS MODERNES

RENAISSANCE ITALIENNE 4

Responsable : Sefy HENDLER

ÉCHEC, UNE HISTOIRE DE SUCCES ? POUR UNE ARCHEOLOGIE DU CONCEPT ARTISTIQUE A LA RENAISSANCE

L'échec a non seulement joué un rôle important dans la vie artistique de la Renaissance, mais a également été un élément crucial dans la création de l'image de l'artiste et de l'appréciation de son art. Ce séminaire de recherche focalisera sur la question de l'échec artistique, principalement en peinture et sculpture, dans l'Italie de la Renaissance. Nous poserons la question de la définition de l'échec, en particulier dans le contexte de la première modernité. Nous essaierons ensuite de mettre en place une nouvelle façon de classer et de comprendre l'échec dans les arts de la Renaissance, à travers l'établissement d'une typologie des échecs artistiques. Avec un cadre historiographique et théorique plus complet, il s'agira non seulement de mieux comprendre l'échec artistique au Cinquecento, mais aussi d'avoir une perception plus claire de sa 'fortune' au 17ème siècle.

PEINTURE EN EUROPE DU NORD (XVI^E-XVII^E SIECLES) 2

Responsable : Michel WEEMANS

Le séminaire de Master 2 du second semestre portera sur la présentation des recherches récentes sur l'art des Pays-Bas et en Europe à l'époque de la première modernité. Des visites de collections seront programmées (Fondation Custodia, Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, Cabinet des dessins du Louvre et de l'École des Beaux-Arts de Paris).

PATRIMOINE ET HISTOIRE DE L'ART 4

Responsable : Delphine BURLOT

Le séminaire aura lieu au Musée Carnavalet et traitera de sujets autour de cet établissement.

PROBLEMES ET METHODES EN HISTOIRE DE L'ART MODERNE (XVII^E-XVIII^E SIECLES) 3

Responsable : Luisa CAPODIECI

EGYPTOMANIA !

Qu'est-ce que l'Égyptomanie ? A-t-elle vraiment existé ? Existe-t-elle aujourd'hui ? Dans ce séminaire, nous étudierons les « apparitions » de l'ancien Égypte en Occident, ses messages, ses formes, ses métamorphoses. Nous nous interrogerons sur la mémoire culturelle – la 'mnémohistoire' selon Jan Assmann – et sur la 'survivance' – (*Nachleben*) selon Aby Warburg – pour mener une enquête sur les potentialités sémantiques des *ægyptiaca* avant les découvertes de Champollion et la naissance de l'égyptologie. Des spécialistes de renommée internationale interviendront dans le séminaire pour approfondir certains thèmes et problématiques.

ART CONTEMPORAIN

PROBLEMES D'INTERPRETATION EN HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN 2

Responsable : Pierre WAT

Voir page 59

QUESTIONS DE PEINTURE (XIX^E-XX^E SIECLES) 4

Responsable : Elvan ZABUNYAN

Voir page 60

ART, SCIENCE ET PSYCHOLOGIES (XIX^E-XX^E SIECLES) 2

Responsable : Pascal ROUSSEAU

Voir page 59

ÊTRE ARTISTE AU XX^E SIECLE 2

Responsable : Philippe DAGEN

Voir page 59

HISTOIRE ET ESTHETIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE 3

Responsable : Michel POIVERT

Les études analogiques 2 : c'est un apparent paradoxe : l'intérêt pour une culture analogique (tangible) produit une esthétique du spectral, c'est-à-dire provenant d'un passé ou d'un imaginaire de l'obsolescence (d'une inactualité, d'un passé rendu présent) ; ainsi la pellicule, le vinyle, le emploi de matériaux constitue dans un cadre écosophique une alternative à une culture dominante du numérique en aboutissant à une esthétique « hantologique ».

OBJET, ART, TERRITOIRES

Responsable : Stéphane LAURENT

HISTOIRE DES ECHANGES ARTISTIQUES

Fondé sur le principe d'une approche décroisée et ouverte, l'objectif de ce cours est d'approfondir les relations que les types de représentation artistique entretiennent entre eux ainsi que les rapports que nouent les arts issus de contextes économiques et culturels différents. Il s'intéresse, par exemple, aux phénomènes d'interdisciplinarité (production d'objets par les artistes, commande d'ornements et de décors par les architectes) ou de synthèse/unité des arts. Le programme sera traité sur deux ans et est accessible aux étudiants de master 1 et 2.

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE A L'EPOQUE CONTEMPORAINE 2

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

Voir page 60

ACTUALITE DE LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

Responsable : Ronan BOUTTIER

LA VILLE OCCIDENTALE, 1750-1850 : MORPHOLOGIES, ACTEURS, PATRIMOINE

La ville occidentale est un objet d'étude ancien, un point de rencontre pour plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales. Ce séminaire sera consacré à la ville pré-haussmannienne, en Europe et dans ses colonies. Il cherchera à mettre en avant les éléments de sa modernité en se fondant sur une étude de sa morphologie mais également sur les acteurs des transformations urbaines, tant sur le chantier qu'à une échelle administrative. On mettra l'accent sur les méthodes d'analyse propres à ce sujet interdisciplinaire qui invite en particulier à faire dialoguer l'histoire de l'art avec l'histoire sociale et la géographie. Des visites dans Paris permettront d'étudier la ville pré-haussmannienne à pied d'œuvre et d'illustrer les enjeux de protection et de valorisation de ce patrimoine.

HISTOIRE DU PATRIMOINE

ACTUALITE DU PATRIMOINE

Responsable : Arnaud BERTINET

À travers l'étude critique et théorique d'expositions récentes, des dernières publications mais également des restaurations patrimoniales et rénovations muséales, ce séminaire cherche à fédérer les étudiants de Master en les faisant réfléchir à l'actualité patrimoniale. Cette analyse des réflexions actuelles sur le patrimoine matériel et immatériel, couplée à une mise en perspective historique, apparaît comme primordiale pour comprendre le domaine culturel et y assumer des responsabilités futures.

MUSEES ET MUSEOGRAPHIE

Responsable : Delphine BURLOT

Ce séminaire s'intéressera à l'histoire des œuvres conservées en musée et à leur exposition (display). L'étude de leur sélection, des modifications matérielles réalisées pour des impératifs de présentation ou de restauration et du contexte d'exposition mettront en lumière les mécanismes de réappropriation du passé et ses enjeux culturels, sociaux et politiques.

UE3 EXPERIENCE EN MILIEU PROFESSIONNEL

STAGE

Responsable : William WHITNEY

Conseillé et aidé par le responsable pédagogique, l'étudiant effectue un stage d'au moins dix semaines dans une institution patrimoniale ou acquiert une expérience en milieu professionnel (équipe de recherche de l'université). L'expérience de la vie professionnelle permet à l'étudiant de mettre en œuvres ses connaissances théoriques et de développer ses connaissances pratiques acquises pendant tout son cursus. Ce stage fait l'objet d'un rapport, document différent du mémoire demandé dans l'UE3.

UE 4 MEMOIRE

MEMOIRE

Responsable : directeur de mémoire choisi dans la composante de master

Le mémoire représente l'aboutissement des travaux de recherche ébauchés par l'étudiant depuis le M1. Ce mémoire comprend la bibliographie annotée constituée en master 1. Le sujet peut être ou non associé à l'expérience du stage de M2.

REGLEMENT DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

DOMAINE : Sciences Humaines et Sociales

MENTION : Conservation-Restauration des Biens Culturels

Master 1^{ère} et 2^{ème} années

PARCOURS TYPE :

- Conservation Préventive du Patrimoine (C2P) (ex-VET : 0391)
- Restauration des biens culturels (RBC) (ex-VET : 0395)
- Histoire et technologie de l'art et de la restauration (HTAR) (ex-VET : 0359)

Vu les articles L 612-6 et L 612-6-1 du code de l'éducation ;

Vu le décret n°2017-1334 du 11 septembre 2017 modifiant le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;

Vu les articles D 613-17 à 25 du Code de l'éducation relatif aux diplômes en partenariat international

En demandant son admission en master, l'étudiant s'engage à respecter les dispositions du règlement de contrôle des connaissances ci-dessous. Ce règlement peut être complété par des dispositions spécifiques dans le cas notamment de formations en lien avec des professions réglementées.

I. GENERALITES

1. Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master.
2. Au sein d'une même mention, un master permet l'acquisition de compétences transversales communes aux différents parcours types de formation.
3. Lors de la procédure d'accréditation d'un établissement, le ministre chargé de l'enseignement supérieur veille à l'existence d'un socle commun aux différents parcours types d'une même mention défini en termes de compétences et garant d'une réelle cohérence pédagogique.

La formation conduisant au diplôme national de master comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués et une ou plusieurs expériences en milieu professionnel, notamment sous la forme de stages au sens du **décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014** relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages.

La formation comprend obligatoirement une initiation à la recherche et, notamment, la rédaction d'un mémoire ou d'autres travaux d'études personnels.

4. L'offre de formation est structurée en semestres. Quatre semestres au niveau master.
5. Conformément aux [articles D. 611-1 à D. 611-6 du code de l'éducation](#), la formation est organisée, au sein de chaque mention, sous la forme de parcours types de formation initiale et continue formant des ensembles cohérents d'unités d'enseignement et organisant des progressions pédagogiques adaptées, au regard des finalités du diplôme.
6. Conformément à la circulaire n° 2015-122 du 22-07-2015, une période d'expérience personnelle dite de « césure » est possible durant le cursus des étudiants. Un document annexe à ce règlement de contrôle de connaissances en précise les modalités.

II. ORGANISATION DES ETUDES

1. Une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits pour le niveau master, 30 crédits par semestre. Cette référence permet de définir la valeur en crédits de l'ensemble des diplômes.
2. Le programme comporte des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués ainsi que deux périodes de stage d'au moins cinq semaines en M1 et dix semaines en M2. En outre, dans chaque niveau, la production d'une bibliographie critique et/ou d'un mémoire est exigée afin d'évaluer la mise en pratique des éléments de cours transmis lors des séminaires de méthodologie de la recherche et d'approfondissement des spécialités.

III. CONDITIONS D'ACCES

1. Pour être inscrit en première année du diplôme de master, les étudiants doivent justifier :
 - soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans le domaine Sciences humaines et sociales ou Sciences, technologies, santé.
 - soit d'une des validations prévues aux articles L 613-3 (validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger), L 613-4 (validation des acquis de l'expérience) et L 613-5 (validation d'acquis) du code de l'éducation.

L'accès au Master Restauration des biens culturels est conditionné par la validation du parcours « Préservation des biens culturels » de la licence Histoire de l'art et Archéologie, ou par d'un parcours de licence équivalent.

2. L'accès de l'étudiant, titulaire de la licence, dans le même domaine, est de droit pour les 60 premiers crédits européens, à l'exception du point présenté au point III.1 et dans la limite des capacités d'accueil.
3. L'admission en 2^{ème} année de master, dans un parcours type à finalité indifférenciée, recherche ou professionnelle est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation, après avis de la commission pédagogique du parcours type concerné.
4. Exception est faite à l'alinéa précédent pour l'année 2017 où, à titre dérogatoire, les mentions figurant dans le décret correspondant, peuvent être soumises à sélection selon les capacités d'accueil, un concours ou l'examen des candidatures. L'inscription dans un parcours de M2 à finalité indifférenciée, recherche ou professionnelle, est alors prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation, après avis de la commission pédagogique du parcours type concerné.

IV. INSCRIPTIONS

1. L'inscription administrative est annuelle conformément aux dispositions nationales.
2. L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les semestres 1 et 2 puis pour les semestres 3 et 4, avec possibilité de modifications au plus tard dans les deux semaines qui suivent le début du semestre d'enseignement.

Tout étudiant répondant aux conditions prévues par la charte des étudiants salariés peut bénéficier des dispositions prévues à ladite charte (cf. site <http://www.univ-paris1.fr/> rubrique Vie étudiante).

3. Inscription par transfert : Les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Les demandes de transfert en vue de l'entrée en master 1 peuvent être acceptées dans la limite de la capacité d'accueil sur avis favorable de la commission des transferts de la composante.

Les demandes de transfert liées à un changement d'orientation sont examinées par la commission « d'équivalence » de la composante.

La validation des acquis et des acquis de l'expérience fait l'objet d'une décision de la commission de validation des acquis, après examen du dossier constitué par le candidat. La décision de validation peut être conditionnelle et comporter, par exemple, l'obligation de suivre certains enseignements de licence.

La validation se fait par unité d'enseignement (UE) entières, ou par éléments constitutifs (EC) d'UE, sous la forme de dispenses, sans attribution de note. Les crédits *European Credits Transfer System* (ECTS) correspondants sont acquis. En revanche, ces UE ou EC n'entrent pas dans le calcul de la compensation.

La validation d'études effectuées en France ou à l'étranger fait l'objet d'une décision de la commission/jury de validation compétente de la composante.

4. En master 1^{ère} année, le nombre d'inscriptions n'est limité que pour les filières en lien avec des professions réglementées où il est subordonné à la décision du jury.
5. En dehors des professions réglementées, en master 1^{ère} année une troisième inscription ne pourra être accordée qu'à titre exceptionnel par décision du Président de l'Université sur proposition du responsable pédagogique du diplôme.
6. En master 2^{ème} année, le redoublement d'un semestre ou de l'année ne peut être accordé qu'à titre exceptionnel par décision du Président de l'Université sur proposition du responsable pédagogique du diplôme.
7. En master 2^{ème} année, en application de la loi 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat l'accès en deuxième année de master est de droit, dans la même mention, sous réserve de validation de la première année de master. Exception est faite pour l'année 2017 où à titre dérogatoire les mentions figurant dans le décret correspondant peuvent être soumises à sélection selon les capacités d'accueil, un concours ou l'examen des candidatures.

V. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

A. Master 1^{ère} année

1. Pour les 60 premiers crédits : l'appréciation des connaissances et des aptitudes dans les UE constitutives d'un semestre résulte d'un contrôle continu et d'épreuves écrites anonymes, le cas échéant.
2. Elle peut aussi comporter :
 - des examens oraux, lesquels peuvent être remplacés par des tests écrits,
 - la rédaction d'un mémoire,
 - un stage,
 - un projet tutoré.
3. Sur dérogation, le contrôle des connaissances et des aptitudes des étudiants engagés dans la vie professionnelle ou dans l'impossibilité absolue d'assister aux travaux dirigés et aux conférences de méthode et qui en ont été dispensés est effectué sous la forme d'examens terminaux écrits et oraux pour l'ensemble des matières faisant l'objet de contrôle continu ou pour une ou plusieurs matières faisant l'objet de contrôle continu.
4. Les épreuves écrites organisées dans le cadre des travaux dirigés bénéficient des mêmes conditions de correction et d'anonymat que les épreuves écrites visées au paragraphe V. 1.
5. L'examen est organisé après chaque semestre d'enseignement. Dans les matières faisant l'objet d'une épreuve terminale et d'un contrôle continu, la part du contrôle continu dans la note finale est de 50%.
6. La session de rattrapage a lieu dans un délai de 15 jours minimum après les résultats de la session initiale. Un dispositif pédagogique de soutien arrêté par la commission de la formation et de la vie universitaire est mis en place. A défaut, la session de rattrapage a lieu deux mois au moins après la session initiale.

B. Master 1^{ère} et 2^{ème} années

1. Le contrôle continu doit comprendre au moins deux notes par matière. Des dérogations peuvent être accordées par les conseils d'UFR ou de composantes pour les matières exigeant des travaux de rédaction relatifs à(aux) thématique(s) abordée(s) en séminaire.
2. **L'assiduité aux travaux dirigés, travaux pratiques et conférences de méthode est obligatoire.** Il ne peut être toléré plus de trois absences motivées par semestre en master 1^{ère} année et de deux absences motivées en master 2^{ème} année. La limitation ci-dessus n'est pas applicable en cas de maladie de longue durée, de grossesse ou de handicap.
3. Les épreuves de soutenance d'un mémoire de recherche ou d'évaluation d'un stage inclus dans la formation ont lieu en juin ou, à titre dérogatoire et exceptionnel, sur avis du directeur de mémoire ou de stage, en septembre. Le jury tient une nouvelle délibération pour tenir compte du résultat de ces épreuves.
4. Stage (cf. le décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014) :

Les étudiants ont la possibilité, dans le cadre de leur cursus pédagogique, - le volume pédagogique minimal du cursus doit comporter au minimum 200 heures de cours en présence des étudiants par année d'enseignement ; la durée du stage ne compte pas dans le décompte de ce volume -, de réaliser un stage, y compris en dehors des périodes d'enseignement, donnant lieu à la rédaction d'un rapport. Ce stage, qui a pour but d'acquérir des compétences en cohérence avec la formation, doit être autorisé par le responsable pédagogique du parcours-type de la mention et est placé sous la tutelle d'un enseignant (cf. le guide des stages sur le site : <http://www.univ-paris1.fr/espace-professionnel/guide-des-stages-a-luniversite/conventions-et-documents-a-telecharger/>).

La date butoir pour terminer un stage est fixée au 31 août pour la 1^{ère} année de master et au 30 novembre pour la 2^{ème} année de master.

VI. NOTATION DES EPREUVES

A. Notes, coefficients, crédits :

La notation des épreuves et les modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances sont les suivantes :

Chaque épreuve est notée sur 20. Les éléments constitutifs (EC) des UE sont évalués sur la base d'épreuves écrites et/ou orales.

La soutenance d'un mémoire (M1 et les parcours concernés de M2) a lieu en juin (ou en septembre à titre dérogatoire, cf. supra). Le jury est formé de deux membres, dont au moins un enseignant-chercheur de l'équipe pédagogique de la composante CRBC, qui dirige les travaux. En fonction des besoins d'encadrement spécifiques pour le sujet de mémoire, le jury peut s'adjoindre un 3^e membre également choisi en fonction de son expertise.

La validation d'un rapport de stage dans les parcours de M2 à finalité professionnelle, dont le semestre 4 comporte exclusivement un stage, se fait selon les modalités définies par l'arrêté du 22 janvier 2014. L'évaluation repose notamment sur :

- un rapport, principalement évalué par le tuteur académique ;
- une appréciation de la part de la structure d'accueil.
- une soutenance dont l'évaluation fait intervenir des membres de l'équipe pédagogique (dont le tuteur académique) et éventuellement un représentant de la structure d'accueil.

B. Bonifications pour la 1^{ère} année de master

1. Les matières donnant lieu à bonification sont notées sur 20. Ne sont comptabilisés au titre du bonus que les points au-dessus de la moyenne.
2. Les étudiants ayant choisi de suivre un enseignement donnant lieu à bonification peuvent bénéficier d'une majoration maximale de 0,5 point sur la moyenne coefficientée du semestre.
3. Les enseignements d'activités physiques et sportives ou les enseignements des activités culturelles, enfin les engagements citoyens, sont proposés au titre des bonifications dans toutes les formations de M1 quand ils ne figurent pas parmi les enseignements obligatoires ou optionnels du programme de la formation. Un enseignement de LV2 ou de langues anciennes peut donner lieu à une bonification.

C. Capitalisation et compensation pour les 1^{ère} et 2^{ème} années de master

1. Les crédits et les unités d'enseignement peuvent être acquis par réussite à l'examen ou par compensation.
2. Unités d'enseignements : Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'une unité d'enseignement entraîne délivrance des crédits correspondant à cette unité. Une unité d'enseignement ne peut être obtenue si l'étudiant ne se présente pas à une épreuve.
3. Sont capitalisables les éléments constitutifs d'unité d'enseignement pour lesquels l'étudiant a obtenu la moyenne. Les crédits européens qui leur sont attachés sont acquis par l'étudiant.
4. Semestre : Le semestre d'enseignement est validé si l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'un semestre entraîne délivrance des crédits correspondants.
5. Compensation annuelle : Elle est de droit pour les étudiants ayant obtenu la moyenne arithmétique pour les deux semestres de l'année. Les étudiants défaillants ne peuvent bénéficier de cette disposition. Des dispositions spécifiques peuvent être prises pour les filières visées au paragraphe IV. 4. Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve.

6. La compensation ne peut avoir lieu que si toutes les épreuves ont été effectivement passées.
NB : Cela signifie que l'étudiant devra repasser dans chaque UE toutes les matières pour lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne (sauf si l'UE a déjà été validée par compensation à la suite de la première session). La non présentation à un seul examen entraîne une défaillance et donc l'impossibilité de valider l'année, sauf si il y a compensation.
7. Validation des périodes d'études effectuées à l'étranger : Lorsque le projet a été accepté par le responsable pédagogique et que l'étudiant a obtenu la validation de sa période d'études par l'établissement étranger, il bénéficie des crédits européens correspondant à cette période d'études sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

VII. CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLOME

A. Obtention du titre de maîtrise

1. Le jury délibère, à l'issue de la première année de master, en vue de la délivrance de la maîtrise en :
- « Conservation Préventive du Patrimoine »
 - « Restauration des biens culturels »
 - « Histoire et technologie de l'art et de la restauration ».

Pour obtenir la maîtrise, l'étudiant doit soit valider le semestre 1 et le semestre 2 du master 1, soit obtenir 60 crédits par les règles de compensation décrites aux points VI.C.5 et VI.C.6.

2. En cas d'obtention, le diplôme est édité à la demande de l'étudiant.
3. La validation du diplôme est assortie des mentions suivantes :
- Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 10
 - Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 12
 - Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 14
 - Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 16

B. Jury

1. Le jury comprend les enseignants qui ont participé à la notation des épreuves. Il statue souverainement sur les résultats de contrôle des connaissances et décide du résultat définitif en vue de la validation du semestre, des unités d'enseignement ou enseignements, et attribue le titre de maîtrise. Il peut décerner des points de jury.
2. Le président du jury est désigné par le président de l'Université ou, sur délégation, par le directeur de l'UFR ou de l'Institut responsable de la formation.

C. Les langues

Le master intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère conformément au cadre européen commun de référence pour les langues. L'enseignement de langue est dispensé de préférence sur les deux années du master. Cet enseignement est sanctionné par des crédits ECTS.

Afin de renforcer l'attractivité et la reconnaissance internationale du diplôme de master, certains enseignements peuvent être dispensés en langue étrangère, ou organisés en coopération avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers en application des dispositions des articles [L. 121-3](#) et [D. 613-17](#) et suivants du code de l'éducation.

Après accord du directeur de mémoire, celui-ci peut éventuellement être rédigé en anglais, avec un résumé substantiel en français.

D. Délivrance du diplôme de master

1. La délivrance du diplôme de master est subordonnée à la validation des deux derniers semestres d'enseignement.

Toutefois, le jury du second semestre de la 2^{ème} année de master procède à la compensation entre les deux semestres dans les termes des paragraphes VI.C.5. et VI.C.6. A cet effet, il peut faire usage de points de jury.

2. Le semestre d'enseignement est validé dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve.

3. La validation d'un semestre entraîne l'attribution des crédits correspondants.
4. La défaillance à une épreuve fait obstacle à la validation du semestre, sous réserve des dispositions du paragraphe VI.C.6.

VIII. ATTRIBUTION DU GRADE DE MASTER

1. La validation du diplôme de master confère le grade de master dans l'un des parcours-types suivants :
 - « Conservation Préventive du Patrimoine »
 - « Restauration des biens culturels »
 - « Histoire et technologie de l'art et de la restauration »
2. Le diplôme est assorti des mentions suivantes en fonction des notes obtenues en deuxième année de master pour l'ensemble de l'année :
 - Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 10
 - Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 12
 - Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 14
 - Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 16
3. **Supplément au diplôme** : pour favoriser la reconnaissance du parcours suivi par l'étudiant et développer la mobilité internationale, chaque diplôme est accompagné du supplément au diplôme mentionné au [de l'article D. 123-13 du code de l'éducation](#). Ce document synthétique retrace l'ensemble des connaissances et compétences acquises durant le parcours de formation suivi par l'étudiant.

**Annexe au règlement de contrôle des connaissances type
relative à la mise en œuvre d'une période de césure**

Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation,

Vu la circulaire n° 2015-122 du 22 juillet 2015,

Vu la consultation des représentants étudiants réunis en comité permanent le 29 septembre 2015,

La présente annexe au règlement de contrôle des connaissances type a pour objet de préciser les modalités de déroulement d'une période d'expérience personnelle dite de « césure », applicables en dehors de tout autre dispositif spécifique concourant aux mêmes fins proposé par l'établissement.

Pour chaque diplôme, le règlement de contrôle des connaissances met en application la présente annexe en définissant les modalités concrètes de réalisation de la période de césure.

1. Caractéristiques de la césure

Période de césure.- La période dite « de césure » :

- s'étend sur une durée maximale représentant une année universitaire que l'étudiant suspend temporairement dans le but d'acquérir une expérience personnelle.
- peut être effectuée dès le début de la première année de cursus mais ne peut l'être après la dernière année de cursus et devra se dérouler selon des périodes indivisibles équivalant à au moins un semestre universitaire et débutant obligatoirement en même temps qu'un semestre universitaire.
- est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant qui s'y engage et ne peut être rendue nécessaire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension.

Attribution possible d'ECTS.- La période de césure ne peut donner lieu à l'obtention d'ECTS en sus du nombre total d'ECTS délivré à l'issue de la formation. Un bilan de compétences pourra être établi par l'établissement et les compétences acquises, devront être portées au supplément au diplôme dans le cadre de l'obtention d'unités d'enseignement (UE) libres facultatives.

2. Modalités de la césure

La période de césure peut se dérouler **en France ou à l'étranger** et prendre l'une des formes suivantes :

Autre formation	Stage ou période de formation en milieu professionnel	Bénévolat	Engagement de service civique/volontariat associatif ou autres formes de volontariat	Entrepreneuriat	Travail
Maintien du statut d'étudiant et des droits afférents	Application de la réglementation sur les stages (Loi 2014-788, 10 juillet 2014)	Organisation couverture sociale de l'étudiant (Loi 2006-586, 23 mai 2006)	Application du code du service national ou de la réglementation propre aux autres formes de volontariat	Inscription au « Diplôme Etudiant-entrepreneur » porté par Pépite heSam	Application du code du travail Basculement sur le régime des salariés ou équivalent

En toute hypothèse, l'étudiant est inscrit au sein de son établissement pendant la durée de sa période de césure et continue de bénéficier du statut d'étudiant. Il devra maintenir un lien constant avec son établissement en le tenant régulièrement informé du déroulement de celle-ci et de sa situation.

La période de césure peut se dérouler hors du territoire français :

C'est alors la législation du pays d'accueil qui s'applique dans les relations entre l'étudiant et l'organisme d'accueil, y compris s'il s'agit d'une période de formation disjointe de sa formation d'origine.

Formalités obligatoires que l'étudiant doit réaliser au préalable :

L'étudiant doit se rapprocher de sa caisse d'assurance maladie pour obtenir des informations sur les conditions permettant la prise en charge de ses frais médicaux.

S'il part dans un pays de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen ou en Suisse, il doit demander à sa caisse d'assurance maladie le formulaire E 106 / S1 « *Inscription en vue de bénéficiaire de la couverture d'assurance maladie* » ou la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Une fois sur place, ce formulaire lui permettra de s'inscrire auprès de l'institution d'assurance maladie de son lieu de résidence.

S'il part dans un pays hors Union Européenne / Espace Economique Européen / Suisse, il doit informer sa caisse d'assurance maladie de son départ et de sa nouvelle adresse à l'étranger. Pour bénéficier d'une prise en charge de ses soins médicaux, l'étudiant doit souscrire une assurance volontaire (qui ne le dispense pas de cotiser au régime obligatoire d'assurance maladie du nouveau pays de résidence) soit auprès de la Caisse des Français de l'étranger soit auprès d'une compagnie d'assurance privée, soit éventuellement auprès de l'institution de sécurité sociale du pays de résidence.

L'étudiant réalisant sa période de césure sous la forme d'un volontariat doit se rapprocher respectivement de :

- son organisme d'accueil pour l'engagement de service civique et le volontariat associatif ;
- l'agence Erasmus + jeunesse et sport pour un service volontaire européen ;
- Clong-volontariat pour un volontariat de solidarité internationale ;
- UbiFrance dans le cadre d'un volontariat en administration ou en entreprise et plus généralement du centre du volontariat international.

☛ Il appartient à l'étudiant d'être individuellement couvert par une assurance en responsabilité civile, assistance juridique et rapatriement pour être protégé pendant toute la durée de son séjour à l'étranger.

3. Régime de la césure

Procédure.- Après son admission dans la formation, l'étudiant doit déposer auprès du directeur de la composante son projet de césure au minimum un mois avant le début du semestre.

Tout projet de césure, formalisé par une lettre de motivation indiquant les modalités de réalisation, est soumis à l'approbation du Président de l'université, et par délégation du directeur de la composante.

Toute décision de refus doit être motivée par écrit et contenir les voies et délais de recours (administratifs et contentieux).

« Vous pouvez contester la présente décision, soit directement par la voie contentieuse, soit en formant au préalable, un recours administratif qui préserve le délai du recours contentieux.

Le recours administratif qui doit être formé dans les deux mois qui suivent la décision que vous contestez, peut prendre la forme d'un recours gracieux adressé à l'auteur de la décision contestée ou celle d'un recours hiérarchique auprès de l'autorité hiérarchique supérieure.

Saisie de votre recours administratif, l'administration peut :

- soit vous donner entièrement ou partiellement satisfaction, dans les deux mois qui suivent votre recours,
- soit rejeter votre demande, dans les deux mois qui suivent votre recours, par une décision expresse ou par une décision implicite de rejet en gardant le silence pendant plus de deux mois à votre réclamation.

Dans le cas d'une décision expresse ou implicite de rejet résultant de votre recours administratif, vous disposez de deux mois, délai franc, pour déposer un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Paris (articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative).

Le recours contentieux doit être déposé dans les deux mois qui suivent la notification de la décision que vous contestez auprès du Tribunal Administratif de Paris.

Le délai de deux mois est un délai franc qui court le lendemain de la date de notification et/ou de l'affichage (ex. le délai pour contester une décision notifiée le 4 janvier court à partir du 5 janvier pour s'achever le 5 mars). »

Convention pédagogique.- L'établissement (et le cas échéant, le nouvel établissement d'accueil) signe avec l'étudiant, qui suspend sa scolarité, un accord prenant la forme d'une convention pédagogique lui garantissant sa réintégration ou son inscription au sein de la formation dans le semestre ou l'année suivant ceux validés par l'étudiant avant sa suspension, y compris lorsqu'il s'agit de formations sélectives pour lesquelles l'établissement doit être en mesure de réserver une capacité d'inscription à l'étudiant lors de son retour (*V. modèle de convention pédagogique ci-joint*).

Droits d'inscription.- L'étudiant en période de césure est nécessairement inscrit au sein de son établissement d'origine. Il se verra ainsi délivrer une carte d'étudiant lui permettant de bénéficier de son statut d'étudiant.

En l'absence de texte réglementaire autorisant une exonération totale ou partielle des droits d'inscription nationaux, l'étudiant effectuant une période de césure avec, le cas échéant, un accompagnement pédagogique, bénéficie du statut d'étudiant et s'acquitte des droits d'inscription nationaux correspondant à son cycle d'étude. Les étudiants en année de césure bénéficient des droits à exonérations prévues par les textes (étudiants boursiers...).

Bourse.- Si la période de césure consiste en une autre formation, l'éligibilité de l'étudiant à la bourse est soumise aux conditions de droit commun attachées à la nature de sa formation (à savoir relever de la compétence du Ministre chargé de l'enseignement supérieur conduisant à un diplôme national de l'enseignement supérieur ou être habilitée à recevoir des boursiers). Le maintien de la bourse est soumis aux conditions de progression, d'assiduité aux cours et de présence aux examens fixées dans le cadre du droit commun.

Dans les autres cas, le droit à bourse peut être maintenu sur décision de l'établissement, qui se prononce sur la dispense ou non de l'étudiant de son obligation à assiduité durant sa période de césure. La décision sera prise en fonction de la relation entre la thématique de la césure et la formation dispensée au sein de l'établissement.

Lorsque le droit à bourse est maintenu, celui-ci entre dans le décompte du nombre total de droits à bourse ouverts à l'étudiant au titre de chaque cursus.

Protection sociale.- Pour ce qui est du risque maladie et maternité, le droit commun reste apparemment applicable : l'étudiant en position de césure doit s'inscrire dans son établissement d'origine. Etant inscrit en tant qu'étudiant, il doit en principe s'acquitter auprès de l'université d'origine de la cotisation à la sécurité sociale étudiante, s'il ne dépend d'aucun autre régime et qu'il remplit les conditions (notamment d'âge).

Pour les autres risques (AT en France, couverture maladie/rapatriement/AT à l'étranger), il convient que l'étudiant effectue les formalités nécessaires pour se procurer une couverture.

L'établissement doit informer le CROUS de la situation de l'étudiant concerné pendant et après sa période de césure.

OUVERTURE

DE L'INSTITUT D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 7h30 à 21h	de 8h à 12h

Horaires restreints - 7h30 - 19h - du 1er au 19 juillet puis du 19 août au 1er septembre.

OUVERTURE PENDANT LES CONGÉS UNIVERSITAIRES

Du lundi 30 octobre 2023 au samedi 4 novembre 2023	Du dimanche 24 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024	Du lundi 19 février 2024 au samedi 24 février 2024	Du dimanche 7 avril 2024 au dimanche 14 avril 2024	Du samedi 20 juillet 2024 au dimanche 18 août 2024
OUVERT	FERMÉ	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ

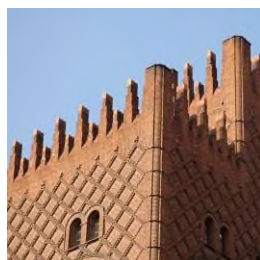
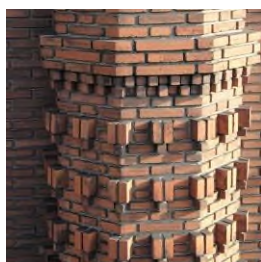
Le Centre Malher, 9 rue Mahler

Le centre Mahler se situe au cœur du IV^e arrondissement de Paris dans le quartier du Marais, à quelques pas du Musée Carnavalet, des Archives nationales et de la Place des Vosges. L'immeuble est implanté dans la partie haute de la rue Malher, entre la rue des Rosiers et la rue du Roi de Sicile. Le bâtiment a été construit entre 1973 et 1976 par Pierre Bonnard, Architecte en Chef des Monuments historiques, pour abriter initialement le centre de recherche et la bibliothèque d'études juridiques de l'Université Paris. Entièrement restauré en 2020 et 2021, le bâtiment héberge, d'une part, les laboratoires Trajectoires (UMR 8215) et Archéologie des Amériques (UMR 8096 ArchAm), deux unités de recherche en archéologie auparavant très à l'étroit à la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie à Nanterre et, d'autre part, la formation en Conservation-Restauration des biens culturels (CRBC), qui se trouvait sans locaux en raison de l'abandon de la location du bâtiment du 17 rue de Tolbiac. Au-delà des impératifs immobiliers, cette réunion et ces transferts reposent sur un projet pédagogique et scientifique qui permettra de renforcer les liens entre deux disciplines de l'École d'Histoire de l'art et d'archéologie (UFR 03) et de mutualiser les équipements d'une plateforme logistique servant à l'analyse des matériaux tant pour leur étude archéologique que pour leur restauration et leur conservation.



Entièrement restauré en 2020 et 2021, le bâtiment héberge, d'une part, les laboratoires Trajectoires (UMR 8215) et Archéologie des Amériques (UMR 8096 ArchAm), deux unités de recherche en archéologie auparavant très à l'étroit à la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie à Nanterre et, d'autre part, la formation en Conservation-Restauration des biens culturels (CRBC), qui se trouvait sans locaux en raison de l'abandon de la location du bâtiment du 17 rue de Tolbiac. Au-delà des impératifs immobiliers, cette réunion et ces transferts reposent sur un projet pédagogique et scientifique qui permettra de renforcer les liens entre deux disciplines de l'École d'Histoire de l'art et d'archéologie (UFR 03) et de mutualiser les équipements d'une plateforme logistique servant à l'analyse des matériaux tant pour leur étude archéologique que pour leur restauration et leur conservation. Le maintien sur site et l'extension d'une antenne de l'Institut d'Histoire moderne et contemporaine (UMR 8066 IHMC) et du Master Erasmus Mundus Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie (TPTI) de l'École d'Histoire de la Sorbonne (UFR 09) permet du reste d'envisager diverses formes de synergie, telles que développées lors des « Jeudi de la rue Malher », conférences ouvertes qui souhaitent faire le lien avec les associations du quartier, les institutions proches et le grand public.

Le Centre Michelet, 3 rue Michelet



Grâce à la généreuse donation (3 millions) de la Marquise Arcona-Visconti, à l'initiative de trois universitaires (Émile Mâle, Gustave Fougères et René Schneider), au soutien du recteur Paul Appel et à l'aide de l'État et de la Ville de Paris, l'Institut d'art et d'archéologie (1921-1932) a pu s'édifier à l'emplacement de l'ancien institut de chimie appliqué de la Faculté des sciences. Lauréat du concours à deux degrés, organisé en 1920-1921, Paul Bigot (1870-1942) a su parfaitement s'adapter à un programme longtemps mouvant mais qui exigeait la plus grande économie possible pour un édifice ayant un caractère monumental. À l'encontre du rationalisme régnant, il résout le problème en dissociant la structure en béton armé et l'enveloppe en briques rouges. Le traitement de cette dernière, d'un grand raffinement, résulte d'une synthèse originale dont les sources sont multiples (gothique italien, roman, etc.) et qui offre au regard des promeneurs, à la base des grandes arcades, une frise formée de moulages de bas-relief qui signalent la fonction de l'édifice. À l'intérieur, le vestibule d'entrée, l'amphithéâtre et la grande salle de lecture de la bibliothèque, dans le vide central, ont conservé leurs volumes, mais, dans les étages, les galeries qui abritaient les collections de plâtre et le plan de Rome de P. Bigot ont été sensiblement transformées.

(À lire : Simon Texier [dir.], L'Institut d'art et d'archéologie, Paris 1932, Paris, Picard, 2005, 142 p.)